

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX – TRAVAIL – PATRIE

COOPÉRATION CAMEROUN
BANQUE MONDIALE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE
L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES
COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET

COORDINATION TECHNIQUE DE LA
COMPOSANTE II



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE – WORK – FATHERLAND

CAMEROON – WORLD BANK
COOPERATION

SECONDARY EDUCATION AND SKILLS
DEVELOPMENT PROJECT

PROJECT COORDINATION UNIT

TECHNICAL COORDINATION OF
COMPONENT II

REFERENTIEL DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Selon l'Approche Par Compétences (APC)

REFERENTIEL D'EVALUATION (REVA)

SECTEUR : BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

METIER : ELECTRICITE BATIMENT

NIVEAU DE QUALIFICATION : OUVRIER QUALIFIE



Code:

EQUIPE DE REDACTION

N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE	QUALIFICATION
01	ZANGA Monique	IGF/MINEFOP	Inspecteur des Formations N°2/ Ingénieur de Formation
02	NDOUMBE DIM Sadrack	IGF/MINEFOP	Méthodologue/PLEGS Hist/Geo
03	Ivan Mac Arthur NTAMAK	IGF/MINEFOP	Méthodologue/ Conseiller d'Orientation
04	Dr. KUETCHE SAADEU Gaétan	YAD CONSTRUCTION	Professionnel/PLETP en Génie Electrique
05	MBOUA NTEP Paul	YAD CONSTRUCTION	Formateur//PLETP en Génie Electrique

TABLE DES MATIÈRES

EQUIPE DE REDACTION	2
TABLE DES MATIÈRES.....	3
REMERCIEMENTS	4
ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES	5
LISTE DES PERSONNES CONSULTÉES	6
I. PRESENTATION D'UN REFERENTIEL D'EVALUATION	7
A) NATURE	7
B) STRUCTURE	7
C) FINALITÉS.....	7
D) MODALITÉS D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES	8
E) ÉLÉMENTS PRESCRIPTIFS	8
II. PRESENTATION DES CONCEPTS ET DES PRINCIPALES DÉFINITIONS.....	8
A) CONCEPTS	8
B) PRINCIPALES DÉFINITIONS	9
III. DESCRIPTION SYNTHÈSE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION	10
IV. PRESENTATION DES OUTILS.....	16
A) TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS	16
B) DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	16
C) FICHE D'ÉVALUATION.....	16
V. ÉVALUATION DES COMPÉTENCES	17
COMPÉTENCES TRADUITES EN SITUATION	21
COMPÉTENCES TRADUITES EN COMPORTEMENT	36
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	90
EQUIPE DE VALIDATION.....	91

REMERCIEMENTS

Ce Référentiel d’Evaluation a été élaboré et sera mis en œuvre grâce à l’impulsion de Monsieur ISSA TCHIROMA BAKARY, Ministre de l’Emploi et de la Formation Professionnelle, dans le cadre du Projet d’Appui au Développement de l’Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l’Emploi (PADESCE). Aussi, tenons-nous à exprimer au Ministre de l’Emploi et de la Formation Professionnelle notre profonde gratitude pour cette opportunité offerte qui permettra la normalisation et la valorisation du métier d’Electricien Bâtiment (niveau Ouvrier Qualifié).

En outre, nous saluons et apprécions à sa juste valeur la collaboration avec les différents acteurs (Formateurs, Experts, Centres de formation et Entreprises) dans le cadre d’élaboration de ce Référentiel d’Evaluation.

Que ces Acteurs, Entreprises et Organisations Professionnelles consultés, dont les noms figurent sur les listes ci-dessous trouvent ici l’expression de nos remerciements pour leur disponibilité et leurs contributions significatives à la production d’un Référentiel d’Evaluation de qualité pour le métier d’Electricien Bâtiment (niveau de qualification : Ouvrier Qualifié).

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

APC	Approche Par Compétences
RF	Référentiel de Formation
RMC	Référentiel Métier Compétences
GP	Guide Pédagogique
GOPM	Guide d'Organisation Pédagogique et Matérielle
EPC	Équipements de Protection Collective
EPI	Équipements de Protection Individuelle
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
FPT	Formation Professionnelle et Technique
IGF	Inspection Générale des Formations
DFOP	Direction de la Formation et de l'Orientation Professionnelles
OIF	Organisation internationale de la francophonie
REVA	Référentiel d'Évaluation

LISTE DES PERSONNES CONSULTÉES

N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE	QUALIFICATION
01	OUSMAILA NDOWOI	CBD Sarl	PROFESSIONEL
02	NGANSOU Jean	AUTO EMPLOI	PROFESSIONEL
03	OUMAROU MVOGDA	AUTO EMPLOI	PROFESSIONEL
04	CAKAYE Jérôme	ROCAGUA	PROFESSIONEL
05	DEGALSAN TODON	SODECOTON- GUIDER	PROFESSIONEL
06	MOUBARAK Gamel	AUTO EMPLOI	PROFESSIONEL
07	SOULEYMAN TIZO	ETS HYDRO-POMPE	PROFESSIONEL
08	WASSON Albert	CGTI	PROFESSIONEL
09	NDI Marcel	IBCC	PROFESSIONEL
10	ALIOUM PATCHAL BOUKAR	LA RÉFÉRENCE	PROFESSIONEL
11	VONDOU JEAN- CLAUDE	JOHNNY'S DECORATION BTP	PROFESSIONEL

I. PRESENTATION D'UN REFERENTIEL D'EVALUATION

a) Nature

Le Référentiel d'Evaluation (REVA) repose sur les compétences issues du Référentiel de Métier-Compétences (RMC) et de celles propres au projet de formation. Il est un guide proposant des orientations en matière d'évaluation des compétences : compétences traduites en comportement et compétences traduites en situation. Différents acteurs évoluant au sein du système de formation professionnelle, ils peuvent définir de manière différente l'expression : évaluation des apprentissages. C'est ainsi que l'apprenant, le formateur, les autres personnes qui travaillent dans la Structure de Formation, les responsables de la gestion centrale de la formation, sont amenés à dégager divers points de vue sur la notion d'évaluation, selon qu'ils ont à l'intégrer dans leur apprentissage, à la mettre en application ou à la gérer. Prenant en compte tous ces cas de figure, on peut considérer que l'évaluation se situe au cœur des processus d'apprentissage, de formation et de gestion de la formation professionnelle.

Souvent, l'on a perçu ou retenu de la notion d'évaluation des apprentissages, l'aspect qui consiste à porter un jugement sur la maîtrise des compétences et sur la performance des apprenants qui souhaitent obtenir une qualification. Cette perception limite la place que devrait occuper l'évaluation au sein d'un processus de formation et d'apprentissage. En formation professionnelle, la fonction « évaluation » présente certaines caractéristiques et se déploie en s'appuyant sur des valeurs et des orientations de base. Tous ces éléments constituent un cadre de référence à partir duquel l'évaluation des apprentissages est structurée et mise en œuvre.

b) Structure

Le Référentiel d'Evaluation se présente comme suit :

- Une présentation des concepts et des principales définitions ;
- Une description synthèse du Référentiel de Formation ;
- Une présentation des outils d'évaluation.

c) Finalités

L'évaluation des apprentissages constitue l'un des fondements du système de formation professionnelle. La transparence doit apparaître dans sa mise en place et sa réalisation, car la valeur et la reconnaissance de la qualification en dépendent. Pour être réalisé dans les normes, l'on doit s'appuyer sur une politique nationale d'évaluation des apprentissages.

Le volet le plus connu de l'évaluation est l'évaluation sommative ou de sanction. Les résultats de cette évaluation doivent être exprimés sous forme de « succès » ou d' « échec ». En effet, toute pédagogie de la réussite sur laquelle repose l'APC nécessite une étroite association entre formation, apprentissage et évaluation. L'évaluation doit non seulement être intégrée aux différentes phases d'acquisition des compétences, mais elle doit également constituer l'un des piliers de la démarche d'apprentissage de l'apprenant. L'acquisition d'une compétence ne peut se faire sans que l'apprenant ait développé sa capacité de juger des résultats atteints et de la performance réalisée. Cet aspect de l'évaluation est appelé « évaluation formative », c'est-à-dire un soutien à l'apprentissage par la mesure et l'évaluation de sa progression. Dans la perspective d'une formation qualifiant l'apprenant pour l'exercice d'un métier, on vise un niveau d'acquisition des compétences énoncées dans le programme (RF) qui correspond à celui qui est attendu au seuil d'entrée sur le marché du travail.

d) Modalités d'évaluation des compétences

Il faut relever qu'évaluer une compétence implique des choix afin de ne pas surévaluer. Il faut, en effet, éviter d'évaluer un élément déjà pris en compte plusieurs fois et se concentrer sur les aspects importants de la compétence. Le modèle d'évaluation utilisé en APC impose une façon de faire dans l'élaboration des tableaux de spécifications au regard du nombre de points à distribuer et de la détermination du seuil de réussite. Les tableaux de spécifications regroupent, entre autres, les indicateurs et les critères d'évaluation relatifs aux éléments retenus de la compétence, dans le référentiel de formation, afin de reconnaître chaque compétence et de la sanctionner, en plus de déterminer un seuil de réussite.

e) Eléments prescriptifs

Les compétences issues du Référentiel de Métier-Compétences (RMC) et celles propres au projet de formation constituent l'essence même de cette formation. Leur apprentissage n'est pas facultatif ou optionnel. Les principaux éléments qui seront considérés comme obligatoires ou prescriptifs sont les suivants dans le cadre de la présente formation :

- La durée totale de formation, incluant le temps consacré à l'évaluation. Toutefois, la durée de la formation reliée à chaque compétence est facultative pour accorder une certaine souplesse aux Structures de formation ;
- Les Tableaux de spécifications et leurs différentes composantes :
 - Eléments de la compétence et situations de mise en œuvre de la compétence ;
 - Stratégies retenues ;
 - Indicateurs et critères d'évaluation ;
 - Points attribués aux critères d'évaluation ou critères cochés en relation avec le seuil de réussite ;
 - Seuil de réussite ;
 - Règle de verdict, le cas échéant.

II. PRESENTATION DES CONCEPTS ET DES PRINCIPALES DÉFINITIONS

a) Concepts

La compétence en formation professionnelle se définit comme « le pouvoir d'agir, de réussir et de progresser, qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.) ». Puisque la compétence se définit de façon multidimensionnelle, son évaluation se doit de l'être également ; toutes les dimensions importantes d'une compétence sont donc considérées au moment d'en évaluer l'acquisition. Ainsi, l'évaluation porte sur les connaissances, les habiletés, les perceptions et les attitudes sur lesquelles se fonde la compétence. Tous les critères de performance d'un programme doivent obligatoirement être atteints et évalués en cours de formation ou aux fins de la sanction.

Le mode d'évaluation privilégiée en formation professionnelle est celui de type « critériel ». Ce type d'évaluation permet d'établir si une personne a atteint le niveau requis, en matière de performance ou de participation, au regard d'une tâche ou d'une activité, et ce, en fonction de critères précis. Il s'agit donc de vérifier dans quelle mesure un apprenant a atteint une compétence déterminée dans le programme de formation, selon les critères de performance du programme et selon les critères définis pour l'évaluation aux fins de la sanction, en évitant de le situer par rapport à ses pairs ou à un groupe.

b) Principales définitions

Activités d'apprentissage.

Actions diverses proposées par le formateur dans le but de favoriser l'atteinte d'un objectif d'apprentissage.

Appréciation

Démarche de la pensée aboutissant à un jugement de valeur.

Banque d'épreuves

Réserve d'épreuves couvrant les modules d'un programme de formation. La banque peut être informatisée ou sur papier.

Critère

Élément auquel se réfère une personne pour juger, apprécier ou définir quelque chose.

Éléments critères

Caractéristique d'une performance ou d'un produit. On se réfère à cette caractéristique pour mesurer ou donner une appréciation.

Épreuve.

Exercice donné sous forme écrite ou orale que subit un apprenant en classe ou lors d'un examen afin d'être jugé selon ses capacités.

Évaluation.

Action de juger et d'apprécier la valeur d'une chose, d'une technique, d'une méthode ou d'une personne.

Évaluation critériée

Évaluation de la performance d'une personne lors de l'accomplissement d'une tâche et jugée par rapport à un seuil ou à un critère de réussite.

Évaluation formative

Démarche d'évaluation qui consiste à vérifier la progression d'un apprenant au regard des objectifs, atteints ou non, à informer l'apprenant et le formateur sur les difficultés rencontrées afin de lui suggérer ou de lui faire découvrir des moyens de renforcer, améliorer ou/et corriger les acquis.

Évaluation multidimensionnelle

Évaluation dont les différents aspects d'une compétence : savoirs, savoir être et savoir-faire sont pris en compte.

Évaluation de sanction ou certificative

Évaluation effectuée à la fin d'un module ou d'une formation pour attester de l'acquisition ou non de la compétence ou des compétences.

Fidélité d'un instrument d'évaluation

Capacité d'un instrument de mesurer avec la même exactitude chaque fois qu'il est utilisé.

Jugement

Démarche intellectuelle par laquelle une personne se forme une opinion et l'émet.

Règle de verdict.

Élément d'évaluation qui doit être obligatoirement réussi.

Reprise.

Synonyme du passage d'une nouvelle épreuve dans le cadre du même module après constat d'échec ou d'abandon. Le droit à la reprise est acquis lorsque l'apprenant n'a pas atteint le seuil de réussite d'un module.

Seuil de réussite.

Niveau de qualité à partir duquel on considère une performance comme réussie. Il peut s'agir d'une note ou d'une description qualitative se basant sur des critères.

Test d'une épreuve.

Essai d'une épreuve auprès d'un groupe restreint d'apprenants afin de vérifier la faisabilité et la validité de l'épreuve.

Tolérance.

Marge d'inexactitude ou d'erreur admise lors d'une épreuve de connaissances pratiques ou d'activités d'apprentissage pratique

Univoque.

Se dit d'une interprétation unique

Validité d'un instrument d'évaluation.

Capacité d'un instrument de mesurer réellement ce qu'il prétend évaluer.

Versions d'une épreuve.

Différentes épreuves évaluant la même compétence soit par une mise en situation différente, ou par la production d'un produit différent ou par la prestation d'un service différent mais dont les éléments critères sont identiques et de difficulté de même niveau.

III. DESCRIPTION SYNTHÈSE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

Le scénario de formation se trouve au cœur du référentiel de formation. Il consiste à présenter les choix qui ont résulté de la définition des compétences issues du référentiel métier-compétences (elles même découlant de l'AST). Ces compétences sont traduites en actions observables et en résultats mesurables, éléments sur lesquels reposent l'acquisition par l'apprenant et leur évaluation.

En plus de mettre en évidence la liste des compétences requises pour exercer un métier, le référentiel de formation les décrit de manière exhaustive et pose des balises qui déterminent une démarche d'acquisition desdites compétences. En conséquence, selon les modalités de réalisation de la compétence, le référentiel de formation s'appuie sur deux techniques différentes pour décrire les compétences : la traduction en comportement et la traduction en situation.

Ainsi, le référentiel de formation pour le métier d'Electricien Bâtiment (niveau Ouvrier Qualifié) traduit les orientations particulières en matière de formation. Il prépare donc la personne à devenir un travailleur du secteur du BTP pouvant mener des activités d'Electricité Bâtiment seul, en équipe ou sous supervision, pour le compte d'une entreprise ou à son compte personnel.

De plus, le référentiel de formation vise à rendre apte l'Electricien Bâtiment (niveau Ouvrier Qualifié) à réaliser les schémas électriques, poser les conduits, réaliser la filerie électrique, installer les appareillages électriques et de domotiques dans les bâtiments, installer les

équipements de sécurité dans les bâtiments, effectuer la mise sous tension du câblage électrique, effectuer la maintenance des installations électriques...

Dans l'exercice de son métier, l'Electricien Bâtiment (niveau Ouvrier Qualifié) doit établir le devis, utiliser les matériaux et équipements électriques, réaliser les petits travaux de maçonnerie, interpréter les installations des circuits électriques, utiliser les logiciels de DAO, etc.. Étant donné que l'Electricien Bâtiment (niveau Ouvrier Qualifié) travaille souvent seul, en équipe ou sous supervision. Il doit démontrer de bonnes attitudes relationnelles en milieu de travail ou même dans la société.

a) Tableau synthèse du référentiel de formation

De ce point de vue, les compétences ci-après pour le métier d'Electricien Bâtiment (niveau Ouvrier Qualifié).correspondant aux attitudes, habiletés et comportements attendus de la personne qui exerce ce métier ont été retenues.

N°	Énoncé de la compétence	Durée	CP	CG	Unités	Types d'objets	Types de compétences	Titre du Module
1	Se situer au regard du métier et de la formation	30	0	30	2	S	G	Métier et Formation
2	Communiquer en milieu professionnel	30	0	30	2	C	G	Communication en milieu professionnel
3	Prévenir les atteintes à la santé, à l'hygiène, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	30	0	30	3	S	G	Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement
4	Etablir le devis	45	0	45	3	C	G	Devis
5	Utiliser les matériaux et équipements électriques	45	0	45	3	C	G	Utilisation des matériaux et équipements électriques
6	Réaliser les petits travaux de maçonnerie	60	0	60	4	C	G	Réalisation des petits travaux de maçonnerie
7	Utiliser les logiciels du DAO	45	0	45	3	C	G	Utilisation des logiciels du DAO
8	Réaliser les schémas électriques	60	60	0	4	C	P	Réalisation des schémas électriques
9	Poser les conduits électriques	60	60	0	4	C	P	Installation des conduits électriques
10	Réaliser la filerie électrique	90	90	0	6	C	P	Réalisation de la filerie électrique
11	Installer les appareillages électriques et de domotiques dans les bâtiments	90	90	0	6	C	P	Installation des appareillages électriques et de domotiques dans les bâtiments
12	Installer les équipements de sécurité dans les bâtiments	90	90	0	6	C	P	Installation des équipements de sécurité dans les bâtiments
13	Effectuer la mise sous tension du câblage électrique	75	75	0	5	C	P	Mise sous tension du câblage électrique
14	Effectuer la maintenance des installations électriques	90	90	0	6	C	P	Maintenance des installations électriques
15	Rechercher un emploi	45	0	45	3	S	G	Entrepreneuriat
16	S'intégrer en milieu professionnel	315	315	0	21	S	P	Intégration en milieu professionnel

Total

1 200

870

330

72,5%

27,5%

Une unité = 15 heures

L'analyse globale du référentiel de formation est présentée sous forme de tableaux établis avant la rédaction du référentiel d'évaluation. Il s'agit du tableau d'analyse des compétences générales et du processus de travail ainsi que du tableau d'analyse des critères généraux de performance. Ces tableaux, produits à partir de la matrice des objets de formation, permettent de mettre en évidence les liens entre les compétences particulières et le processus de travail ou entre les compétences particulières et les compétences générales, liens qui seront retenus dans la stratégie d'évaluation. Ils permettent également de faire ressortir les critères principaux qui pourront être utilisés dans l'élaboration des outils d'évaluation. Finalement, ils permettent d'éviter la surévaluation qui consisterait à évaluer à de multiples reprises la même compétence ou le même élément de compétence. Ce sont des outils essentiels à l'élaboration des tableaux de spécifications.

b) Tableau d'analyse des compétences générales et du processus de travail

L'Electricien Bâtiment (niveau Ouvrier Qualifié)	Numéro de la compétence	Type d'objectif	Compétences générales								Processus de travail				Nombre de compétences
			Se situer au regard du métier et de la formation	Communiquer en milieu professionnel	Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	Etablir le devis	Utiliser les matériaux et équipements électriques	Réaliser les petits travaux de maçonnerie	Utiliser les logiciels de DAO	Rechercher un emploi	Effectuer les travaux préalables	Exécuter le travail	Nettoyer le poste de travail	Rendre compte	
Compétences particulières															
Numéro de la compétence			1	2	3	4	5	6	7	15					8
Type d'objectif			S	C	S	C	C	C	C	S					
COMPÉTENCES PARTICULIÈRES				●	●	●	●	●	●		●	●	●	●	
Réaliser les schémas électriques	8	C	□	●	●	●	●	●	●	□	●	●	●	⊗	
Poser les conduits	09	C	□	●	●	●	●	●	●	□	●	●	●	●	
Réaliser la filerie électrique	10	C	□	●	●	●	●	●	●	□	●	●	●		
Installer les appareillages électriques et domotiques dans les bâtiments	11	C	□	●	●	●	●	●	●	□	●	●	●	●	
Installer les équipements de sécurité	12	C	□	●	●	●	●	●	●	□	●	●	●	●	
Effectuer la mise sous tension du câblage	13	C	□	●	●	●	●	●	●	□	●		●	●	
Effectuer la maintenance des installations électriques	14	C	□	●	●	●	●	●	●	□	●	●	●	●	
S'intégrer en milieu professionnel	16	S	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	
Nombre de compétences	8														16

● Réinvestissement au niveau de l'évaluation ⊗ Liens fonctionnels non retenus pour les fins d'évaluation □ Aucune application dans le référentiel de formation

c) Table d'analyse des critères généraux de performance

Electricien Bâtiment (Compétences traduites en comportement)	Numéro de la compétence	COMPÉTENCES TRADUITES EN COMPORTEMENT	Durée (h)	Sens élevé dans l'organisation du travail	Respect des règles de sécurité, d'hygiène, des consignes et de la réglementation	Interprétation des plans, symboles et documents	Utilisation appropriée des équipements et matériels	Respect des techniques et des normes	Application correcte des références	Rigueur, précision et attention dans le suivi des opérations	Fonctionnement et caractéristiques des équipements
Communiquer en milieu professionnel	2	C	30	□	□	△	△	△	△	△	△
Etablir le devis	4	C	45	△	○	△	○	○	△	△	○
Utiliser les matériaux et équipements électriques	5	C	45	□	○	○	△	△	△	○	△
Réaliser les petits travaux de maçonnerie	6	C	60	△	△	△	△	△	△	△	○
Utiliser les logiciels de DAO	8	C	45	△	○	○	○	△	△	△	○
Réaliser les schémas électriques	9	C	60	△	○	△	○	△	△	△	○
Poser les conduits	10	C	60	△	△	△	△	△	△	△	△
Réaliser la filerie électrique	11	C	90	△	△	△	△	△	△	△	△
Installer les appareillages électriques et de domotiques dans les bâtiments	12	C	90	△	△	△	△	△	△	△	△
Installer les équipements de sécurité dans les bâtiments	13	C	90	△	△	△	△	△	△	△	△
Effectuer la mise sous tension du câblage électrique	14	C	75	△	△	△	△	△	△	△	△
Effectuer la maintenance des installations électriques	15	C	90	△	△	△	△	△	△	△	△

□ Aucune relation dans le programme de formation

△ Retenu au niveau de l'évaluation

○ Critères non retenus pour les fins d'évaluation de sanction.

IV. PRESENTATION DES OUTILS

Les outils pour l'évaluation de chacune des compétences retenues pour le métier d'Electricien Bâtiment donnent une présentation qui répond bien aux exigences de l'évaluation.

Ces outils comprennent :

- Les tableaux de spécifications ;
- La description de l'épreuve ;
- La fiche d'évaluation ou de la participation.

a) Tableau de spécifications

Le tableau de spécifications pour l'évaluation d'une compétence traduite en comportement ou en situation présente les indicateurs et les critères d'évaluation relatifs aux éléments et aux situations du programme de formation retenus pour l'évaluation aux fins de la sanction. Pour chaque situation ou élément, on formule un ou des indicateurs de performance, qui présentent un aspect à évaluer ou qui précisent sous quel angle on compte évaluer un élément de compétence. Les indicateurs sont accompagnés de critères d'évaluation sur lesquels on se base pour juger si la performance évaluée est satisfaisante.

Pour un objectif pédagogique traduit en comportement, la pondération (ou le poids relatif) accordée à chaque critère est indiquée, ainsi que le seuil de réussite attendu. Les éléments d'évaluation reposent sur des comportements relatifs aux tâches ou aux productions particulières du métier. Pour l'évaluer, on dispose des stratégies d'évaluation suivantes :

- L'évaluation du produit de travail ;
- L'évaluation du processus de travail ;
- Une combinaison des stratégies précédentes.

Pour un objectif pédagogique traduit en situation, on retrouve les critères dont le formateur se sert pour juger (inférer) si la compétence est acquise au-delà de la participation de l'apprenant aux activités.

b) Description de l'épreuve

La description de l'épreuve, élaborée à partir du tableau de spécifications, vise à uniformiser le niveau de complexité des différentes épreuves assorties aux compétences du programme de formation et à soutenir l'élaboration des épreuves administrées dans les centres de formation. Elle est présentée à titre de suggestion et tourne autour de quatre éléments suivants :

- Les renseignements généraux ;
- Le déroulement de l'épreuve ;
- Le matériel ;
- Les consignes particulières.

c) Fiche d'évaluation

La fiche d'évaluation reprend les indicateurs et les critères d'évaluation adoptés pour l'évaluation aux fins de la sanction (tableaux de spécifications) et les précise davantage, le cas échéant, sous forme d'éléments d'observations. Ces fiches peuvent aussi faire mention des marges de tolérance acceptées. Elle fait état de la pondération associée aux critères

d'évaluation. Elle présente aussi le seuil de réussite fixé dans le tableau de spécifications. La fiche d'évaluation guide les centres de formation et les formateurs dans la description des épreuves au moment de la réalisation des activités d'évaluation et, comme les descriptions d'épreuve ou de participation, elle est fournie à titre de suggestion.

Lorsque la stratégie d'évaluation correspond à un processus de travail, les épreuves mixtes (connaissances pratiques et activités d'apprentissage pratique) sont recommandées.

Par contre, lorsque la stratégie d'évaluation correspond à un produit, une épreuve conduisant au développement des activités d'apprentissage pratique est recommandée.

V. ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

a. Modalités d'évaluation formative

Il faut relever qu'évaluer une compétence implique des choix afin de ne pas surévaluer. Il faut, en effet, éviter d'évaluer un élément déjà pris en compte plusieurs fois et se concentrer sur les aspects importants de la compétence. Le modèle d'évaluation utilisé en APC impose une façon de faire dans l'élaboration des tableaux de spécifications au regard du nombre de points à distribuer et de la détermination du seuil de réussite. Les tableaux de spécifications regroupent, entre autres, les indicateurs et les critères d'évaluation relatifs aux éléments retenus de la compétence, dans le référentiel de formation, afin de reconnaître chaque compétence et de la sanctionner, en plus de déterminer un seuil de réussite.

b. Éléments d'évaluation

Type de compétence	Éléments
Compétence traduite en situation	• Tableau de spécifications • Description de l'engagement • Fiche d'évaluation
Compétence traduite en comportement	• Tableau de spécifications • Description de l'épreuve • Fiche d'évaluation

Dans le cas de la compétence traduite en comportement, les éléments de l'évaluation reposent sur des comportements relatifs aux tâches ou aux productions particulières du métier.

Dans le cas des compétences traduites en situation, l'évaluation est orientée sur l'engagement de l'apprenant dans la démarche qui lui est proposée durant la formation.

c. Évaluation sommative

Deux types d'épreuves constituent l'évaluation sommative au MINEFOP. Il s'agit :

- L'Épreuve Professionnelle de Synthèse : c'est une épreuve d'ordre procédurale qui consiste à évaluer les connaissances et savoirs être du candidat sur l'ensemble des compétences acquises durant sa formation. Sa note éliminatoire est de « inférieure à 8/20 ».
- L'Épreuve de mise en situation professionnelle : c'est une épreuve d'ordre pratique qui l'apprenant en situation de travail. Il permet d'évaluer les savoirs faire de l'apprenant relevant du cœur du métier. Sa note éliminatoire est « inférieure à 14/20 ».

Les contenus type desdites épreuves sont définis ainsi qu'il suit :

Tableau 1 : Synthèse du programme de formation

METIER : Electricien Bâtiment					VOLUME HORAIRE : 1 200h				
N°	Énoncé de la compétence	Intitulé Module	Durée totale	Modalités	Stratégie d'évaluation	Durée de l'épreuve	Traduction	Types	Seuil de réussite
01	Se situer au regard du métier et de la formation	Métier et Formation	30	Orale	Ps Pr	2h	S	G	70%
02	Communiquer en milieu professionnel	Communication en milieu professionnel	30	Écrite et orale	Ps Pr	2h	C	G	
03	Prévenir les atteintes à la santé, à l'hygiène, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement	30	Orale, écrite et pratique	Ps Pr	2h	S	G	
04	Etablir le devis	Devis	45	Écrite et pratique	Ps Pt	3h	C	G	
05	Utiliser les matériaux et équipements électriques	Utilisation des matériaux et équipements électriques	45	Pratique et écrite	Ps Pt	3h	C	G	
06	Réaliser les petits travaux de maçonnerie	Réalisation des petits travaux de maçonnerie	60	Pratique et écrite	Ps	4h	C	G	
07	Utiliser les logiciels de DAO	Utilisation des logiciels de DAO	45	Pratique et écrite	Ps Pt	3h	C	G	
08	Réaliser les schémas électriques	Réalisation des schémas électriques	60	Pratique et écrite	Ps Pt	4h	C	P	
09	Poser les conduits	Installation des conduits	60	Pratique et écrite	Ps Pt	4h	C	P	
10	Réaliser la filerie électrique	Réalisation de la filerie électrique	90	Pratique et écrite	Ps Pt	6h	C	P	

11	Installer les appareillages électriques et de domotiques dans les bâtiments	Installation des appareillages électriques et de domotiques dans les bâtiments	90	Pratique et écrite	Ps Pt	6h	C	P
12	Installer les équipements de sécurité dans les bâtiments	Installation des équipements de sécurité dans les bâtiments	90	Pratique et écrite	Ps Pt	6h	C	P
13	Effectuer la mise sous tension du câblage électrique	mise sous tension du câblage électrique	75	Pratique et écrite	Ps Pt	5h	C	P
14	Effectuer la maintenance des installations électriques	Maintenance des installations électriques	90	Pratique et écrite	Ps Pt	6h	C	P
15	Rechercher un emploi	Entreprenariat	45	Pratique et écrite	Ps Pt	3h	S	G
16	S'intégrer en milieu de travail	Intégration en milieu professionnel	315	Pratique	Ps Pt	21h	S	P
Total			1 200			80		

Le tableau de synthèse ci-dessus présente l'énoncé des 16 compétences du métier d'Électricien Bâtiment, faisant objet d'évaluation certificative dans le Référentiel d'Évaluation. Il décrit pour chaque compétence, les modalités d'évaluation privilégiées (épreuve de connaissance pratique ou épreuve pratique) et les stratégies (processus, produit, propos) retenues par l'équipe d'élaboration du référentiel pour certifier chaque compétence. Il précise la durée totale de chaque épreuve de certification et le seuil de réussite. Concernant le matériel indispensable lors de l'administration des épreuves, le tableau ramène à la fiche descriptive de chaque épreuve.

Renseignements complémentaires

Certaines épreuves comportent deux parties : une partie relative aux connaissances pratiques et une partie pratique. Pour ces épreuves, la partie relative aux connaissances pratiques est individuelle alors que la partie pratique peut être traitée en équipe de maximum cinq (5) candidats, mais chaque candidat est évalué sur sa participation au travail d'équipe.

Pour les épreuves de 5 h et plus, elles sont élaborées de façon à être administrées en deux temps si possible sur deux jours.

Grille de rétroaction

La grille de rétroaction en annexe est destinée à assurer l'amélioration continue des épreuves. Elle comporte des questionnaires destinés aux évaluateurs. Elle est renseignée par ces derniers puis acheminée à la direction chargée des examens et concours qui fait la synthèse.

COMPÉTENCES TRADUITES EN SITUATION

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS			
Métier	Electricien Bâtiment	Code : MEFO 01	
N° et énoncé de la compétence :	1. Se situer au regard du métier et de la formation	Durée d'apprentissage :	30 h
Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	
S'informer sur le métier	1. Recueil de données sur la nature et sur les exigences du métier	1.1 Description judicieuse de la nature et des exigences de l'emploi	☐
	2. Recueil de données sur les caractéristiques du marché du travail	2.1 Résumé succinct des principales caractéristiques du travail	☐
S'informer sur le programme de formation et engagement de la démarche	3. Collecte d'informations sur le programme, la démarche de formation et d'évaluation	3.1 Description des compétences à acquérir	☐
		3.2 Description correcte des modes d'évaluation	☒
	4. Participation à une rencontre de groupe	4.1 Expression correcte de la perception du programme de formation	☐
		4.2 Comparaison correcte de sa perception du programme de formation avec le marché du travail	☐
Évaluer et confirmer son engagement	5. Présentation d'un bilan personnel	5.1 Précision correcte de goûts, aptitudes, champs d'intérêt et qualités personnelles	☒
		5.2 synthèse correcte des différents aspects du métier	☐
	6. Décision définitive de poursuite de programme	6.1 choix final de poursuite ou non du programme de formation	☒
Seuil de réussite : 6 des 9 critères d'évaluation, dont les critères noircis, pour que l'on considère la compétence acquise			

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT	Code : MEFO 01
Compétence 1 : Se situer au regard du métier et de la formation	
Renseignements généraux L'évaluation de la participation de l'apprenant à des activités vise à assurer l'acquisition de la compétence : « Se situer au regard du métier et de la démarche de formation ». L'évaluation de la participation est faite tout au long du module par le formateur, à l'aide d'une grille. Elle porte sur la participation de l'apprenant aux différentes activités individuelles, en groupe et en sous-groupe, et non sur les résultats obtenus. L'épreuve comprend trois parties. Chacune des parties est accompagnée de consignes particulières. Déroulement ➤ <i>S'informer sur le métier</i> Cette partie recueille des données sur la majorité des sujets à traiter et exprime convenablement la perception du métier au moment d'une rencontre de groupe en faisant le lien avec l'information recueillie. Dans leur recherche, les apprenants auront à préciser : – deux types d'entreprises et leurs produits ou services offerts; – des perspectives d'emploi et l'échelle de salaires dans ce milieu de travail; – des tâches associées au métier; – les principales conditions de travail ; – les conditions d'entrée sur le marché de travail ; – des habiletés et des comportements qui sont propres au métier. ➤ <i>S'informer sur le programme de formation et engagement de la démarche</i> L'évaluation de cette partie porte sur la participation de l'apprenant aux discussions de groupe, sur les exigences auxquelles il faut satisfaire pour pratiquer le métier et la perception qu'ont les apprenants de la formation. Au cours de la discussion, l'apprenant aura : – à présenter au moins trois avantages et trois inconvénients à pratiquer le métier; – à commenter quelques règles de l'éthique professionnelle; – à échanger des points de vue sur l'approche par compétences et son influence sur les apprentissages et les modes d'évaluation; – à commenter les modules indiqués au tableau synthèse du programme. ➤ <i>Evaluer et confirmer son engagement</i> L'évaluation de cette partie porte sur la qualité du rapport rédigé expliquant principalement le choix de l'orientation professionnelle de l'apprenant. Dans le rapport, l'apprenant aura : – à démontrer, par quelques exemples, comment son choix d'orientation par rapport à la profession d'Electricien Bâtiment est en conformité ou non avec ses goûts, ses aptitudes et ses champs d'intérêt; – à donner des exemples quant aux possibilités d'exercer le métier et de progresser dans ce métier.	

FICHE D'EVALUATION		Code : MEFO 01	
N° et énoncé de la compétence	1. Se situer au regard du métier et de la formation		
Module 1 : Métier et formation			
Nom de l'apprenant : Structure de formation : Date de l'évaluation :			
Signature du formateur :		Résultat	
		SUCCE S	ECHEC
		☐	☐
ELEMENTS D'OBSERVATION		Jugement	
		OUI	NON
1. RECUEIL DE DONNEES SUR LA NATURE ET SUR LES EXIGENCES DU METIER			
1.1 Description judicieuse de la nature et des exigences de l'emploi		☐	☐
2. RECUEIL DE DONNEES SUR LES CARACTERISTIQUES DU MARCHE DU TRAVAIL			
2.1 Résumé succinct des principales caractéristiques du travail		☐	☐
3. COLLECTE D'INFORMATIONS SUR LE PROGRAMME, LA DEMARCHE DE FORMATION ET D'EVALUATION			
3.1 Description des compétences à acquérir		☐	☐
3.2 Description correcte des modes d'évaluation		☐	☐
4. PARTICIPATION A UNE RENCONTRE DE GROUPE			
4.1 Expression correcte de la perception du programme de formation		☐	☐
4.2 Comparaison correcte de sa perception du programme de formation avec le marché du travail		☐	☐
5. PRESENTATION D'UN BILAN PERSONNEL			
5.1 Précision correcte de goûts, aptitudes, champs d'intérêt et qualités personnelles		☐	☐
5.2 Synthèse correcte des différents aspects du métier		☐	☐
6. DECISION DEFINITIVE DE POURSUITE DE PROGRAMME			
6.1 choix final de poursuite ou non du programme de formation		☐	☐
TOTAL :		/9	
Seuil de réussite : 6 oui sur une possibilité de 9 (dont la satisfaction aux exigences des critères d'évaluation 3.2, 5.1 et 5.3).			
Remarque :			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS			
Métier	Electricien Bâtiment	Code : HSE 03	
N° 03 et Enoncé de la compétence	Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement	Durée d'apprentissage	30h
Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	
S'informer des lois et des règlements sur la santé et la sécurité au travail	1. Identification du corpus et du dispositif juridique	1.1 Interprétation juste de la législation du travail.	☒
		1.2 Relevé approprié des normes et des procédures de santé et de sécurité au travail.	☐
	2. Identification de l'information dans les documents d'Electricité Bâtiment	2.1 Repérage adéquat de l'information dans les documents d'Electricité Bâtiment	☐
Identifier les risques relatifs à la santé et à la sécurité dans l'environnement professionnel	3. Identification des risques liés à la santé en milieu de travail	3.1 Repérage correct des situations à risques et des sources de dangers.	☐
		3.2 Anticipation juste des dangers actuels ou potentiels	☐
	4. Identification des risques liés à la sécurité et à l'environnement	4.1 Reconnaissance juste des comportements et des attitudes comportant des risques	☐
		4.2 Appréciation juste des risques associés à la situation.	☒
Appliquer des mesures préventives reliées à l'hygiène, la santé et la sécurité au travail	5. Distinction des équipements de protection individuelle et collective	5.1 Utilisation conforme des équipements de protection individuelle et collective	☒
		5.2 Reconnaissance juste des mesures préventives.	☒
		5.3 Respect scrupuleux des mesures préventives reliées à l'hygiène, la santé et la sécurité au travail	
	6. Identification des normes de sécurité	6.1 Reconnaissance appropriée des conséquences du non-respect des normes sur le plan individuel et celui de l'entreprise.	☐
		6.2 Association appropriée des normes d'hygiène, de santé et de sécurité aux zones de travail	☐
Intervenir en situation d'urgence	7. Évaluation du niveau de gravité de la situation	7.1 Appréciation juste de la gravité de la situation	☐
		7.2 Manifestation d'attitudes et de comportements sécurisants et réconfortants.	☐

	8. Organisation de l'intervention d'urgence	8.1 Exécution efficace des interventions de premier niveau en cas d'accident.	☒
		8.2 Respect de la procédure d'appel aux ressources compétentes.	☐
Prévenir les infections transmissibles sexuellement (IST), le virus d'immunodéficience humaine (VIH/SIDA) et d'autres maladies transmissibles	9. Collecte d'information pertinente sur les modes de transmission, l'évolution et les moyens de prise en charge.	9.1 Collecte d'information pertinente sur les modes de transmission, l'évolution et les moyens de prise en charge.	☐
	10. Information sur les maladies infectieuses	10.1 Reconnaissance des conséquences possibles de comportements inappropriés.	☐
Développer un comportement écologiquement responsable	11. Information sur les normes environnementales	11.1 Identification des normes environnementales. se des informations recueillies	☒
		11.2 Repérage de l'information pertinente sur des produits couramment utilisés (propriétés physiques et chimiques, interactions, impacts sur la santé, l'environnement, etc.)	
		11.3 Interprétation adéquate de fiches signalétiques du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).	
	12. Information sur les risques et dégâts des produits utilisés	12.1 Gestion appropriée des déchets.	
		12.2 Adoption des comportements visant à réduire l'émission des gaz à effet de serre.	☐
Seuil de réussite: Quatorze des dix-neuf critères d'évaluation, dont les critères cochés, pour que l'on considère la compétence acquise			

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT		Code : HSE 03
N° 03 et Énoncé de la compétence	Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement	
<i>Renseignements généraux</i> L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans un processus évolutif visant l'acquisition de la compétence « Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement ». L'évaluation des connaissances de l'apprenant est faite tout au long de la formation par le formateur. L'évaluation des habiletés pratiques et des comportements adéquats sera aussi réalisée pendant la durée complète du programme, mais par l'entremise des compétences particulières. Le jugement devrait porter sur la recherche d'informations ainsi que leur intégration dans le cheminement professionnel de l'apprenant et sa façon de comprendre ses rôles et obligations. <i>Déroulement</i> ➤ <i>S'informer des lois et des règlements sur la santé et la sécurité au travail</i> L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui précise les éléments du cadre juridique dans lequel s'exerce le métier. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait déterminer au moins deux droits et deux devoirs qui sont ceux d'un employé œuvrant pour une entreprise du secteur. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer. ➤ <i>Appliquer des mesures préventives reliées à l'hygiène, la santé et la sécurité au travail</i> L'apprenant devrait remettre un rapport/compte rendu écrit dans lequel il explique les risques associés au métier qu'il a choisi et les comportements sécuritaires qu'il doit manifester. Dans ce rapport, il devrait démontrer sa prise de conscience au regard des risques et réalités de son environnement de travail. ➤ <i>Prévenir les infections transmissibles sexuellement (ITS), le virus d'immunodéficience humaine (VIH/SIDA) et d'autres maladies transmissibles</i> L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la prévention des MST et du VIH. Durant cette rencontre, l'apprenant serait appelé à réfléchir sur les comportements préventifs et sur les risques sur la santé. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer, démontrant ainsi leur prise de conscience. ➤ <i>Intervenir en situation d'urgence</i> L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la mise en relation du métier avec les obligations de celui qui le pratique sur le plan de la prévention des atteintes à la santé et à la sécurité. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait établir au moins deux liens entre son métier et les organismes en charge dans le domaine. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer. ➤ <i>Développer un comportement écologiquement responsable</i> L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une cueillette d'informations et de la production d'une synthèse écrite. L'apprenant devrait identifier au moins deux normes environnementales spécifiques à son métier et les principaux produits qui peuvent avoir un impact sur l'environnement. Dans ce rapport, il devrait démontrer sa prise de conscience au regard des impacts de son métier sur l'environnement et des responsabilités qui lui incombent dans la protection de celui-ci.		

FICHE D'ÉVALUATION		Code : HSE 03	
N° 3 et Énoncé de la compétence	Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement	Durée : 2 h	
Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation: Signature du formateur:			
		Résultat	
		SUCCÈS	ÉCHEC
		☐	☐
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION			
		Jugement	
		OUI	NON
1. IDENTIFICATION DU CORPUS ET DU DISPOSITIF JURIDIQUE 1.1 Interprétation juste de la législation du travail. 1.2 Relevé approprié des normes et des procédures de santé et de sécurité au travail.		☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐
2. IDENTIFICATION DE L'INFORMATION DANS LES DOCUMENTS D'ELECTRICITÉ BÂTIMENT 2.1 Repérage adéquat de l'information dans les documents d'Electricité Bâtiment		☐ ☐	☐ ☐
3. IDENTIFICATION DES RISQUES LIÉS À LA SANTÉ EN MILIEU DE TRAVAIL 3.1 Repérage correct des situations à risques et des sources de dangers. 3.2 Anticipation juste des dangers actuels ou potentiels		☐ ☐	☐ ☐
4. IDENTIFICATION DES RISQUES LIÉS À LA SÉCURITÉ ET À L'ENVIRONNEMENT 4.1 Reconnaissance juste des comportements et des attitudes comportant des risques 4.2 Appréciation juste des risques associés à la situation.		☐ ☐	☐ ☐
5. DISTINCTION DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE 5.1 Utilisation conforme des équipements de protection individuelle et collective 5.2 Reconnaissance juste des mesures préventives. 5.3 Respect scrupuleux des mesures préventives reliées à l'hygiène, la santé et la sécurité au travail		☐ ☐	☐ ☐
6. IDENTIFICATION DES NORMES DE SÉCURITÉ 6.1 Reconnaissance appropriée des conséquences du non-respect des normes sur le plan individuel et celui de l'entreprise. 6.2 Association appropriée des normes d'hygiène, de santé et de sécurité aux zones de travail		☐ ☐	☐ ☐
7. ÉVALUATION DU NIVEAU DE GRAVITÉ DE LA SITUATION 7.1 Appréciation juste de la gravité de la situation 7.2 Manifestation d'attitudes et de comportements sécurisants et réconfortants		☐ ☐	☐ ☐
8. ORGANISATION DE L'INTERVENTION D'URGENCE 8.1 Exécution efficace des interventions de premier niveau en cas d'accident. 8.2 Respect de la procédure d'appel aux ressources compétentes.		☐ ☐	☐ ☐
9. COLLECTE D'INFORMATION PERTINENTE SUR LES MODES DE TRANSMISSION, L'ÉVOLUTION ET LES MOYENS DE PRISE EN CHARGE. 9.1 Collecte d'information pertinente sur les modes de transmission, l'évolution et les moyens de prise en charge.		☐	☐

10. INFORMATION SUR LES MALADIES INFECTIEUSES 10.1 Reconnaissance des conséquences possibles de comportements inappropriés.		
11. INFORMATION SUR LES NORMES ENVIRONNEMENTALES 11.1 Identification des normes environnementales. se des informations recueillies 11.2Repérage de l’information pertinente sur des produits couramment utilisés (propriétés physiques et chimiques, interactions, impacts sur la santé, l’environnement, etc.) 11.3 Interprétation adéquate de fiches signalétiques du Système d’information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).	☐	☐
12. INFORMATION SUR LES RISQUES ET DÉGÂTS DES PRODUITS UTILISÉS 12.1 Gestion appropriée des déchets. 12.2 Adoption des comportements visant à réduire l’émission des gaz à effet de serre.		
TOTAL:	/19	
Seuil de réussite: huit des douze critères d’évaluation, dont la satisfaction aux exigences des critères 1.1, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 7.1		
Remarque		

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
Métier	Electricien Bâtiment		Code : ENTR 15	
N° 15 et Énoncé de la Compétence	Rechercher un emploi		Durée d'apprentissage	45heures
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
S'initier à la connaissance de l'entreprise et des éléments comptables, à l'économie, à des notions juridiques et sociales.	Processus	1. Appropriation des notions d'entreprise, notions en économie, notions de base en droit des affaires,	1.1 Mise en pratique conforme des notions de base	20
		2. Réalisation des opérations commerciales et des éléments comptables	2.1 Réalisation judicieuse des opérations commerciales et des éléments comptables	10
S'approprier les techniques de recherche d'emploi	Produit	3. Montage des CV	3.1 montage judicieuse des CV	10
	Processus	4. Application des procédures de recherche d'emploi	4.1 Application judicieuse des procédures de recherche d'emploi	25
S'approprier les techniques de base de montage d'un projet de création d'entreprise (entrepreneuriat).	Processus	5. Examen des conditions de réussite d'un projet de création ou d'auto emploi	5.1Examen judicieuse des conditions de réussite d'un projet de création ou d'auto emploi	10
		6. Présentation d'un plan d'affaires	6.1Redaction correcte d'un plan d'affaires	25

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		Code : ENTR 15
N° 15 et Énoncé de la Compétence	Rechercher un emploi	
Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Rechercher un emploi ». Il s'agit d'une épreuve qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances pratiques et celle d'activités d'apprentissage pratique. L'épreuve d'activités d'apprentissage pratique pourrait être administrée individuellement ou en groupe. L'évaluation des connaissances pratiques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants. L'épreuve pourrait être d'une durée de 3 heures, ce qui inclut la phase pratique et celle de l'évaluation des connaissances pratiques. Déroulement de l'épreuve On pourra demander à l'apprenant de jouer le rôle d'un candidat soumis à une interview pour un emploi. Matériel – 01 table ; – 03 chaises pour le jury ; – 01 chaise pour l'apprenant ; – Questionnaires ; – Papier et stylos. Consignes particulières L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente (compétence 13) ou d'une compétence évaluée en parallèle, (compétences 12) ; L'observation pourrait être faite en simulation pour le premier cas d'évaluation. En cas d'échec, l'épreuve pourrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.		

FICHE D'EVALUATION		Code : ENTR 15	
N° 16 et Énoncé de la Compétence	Rechercher un emploi		Durée : 3h
Nom de l'apprenant : Structure de formation : Date de l'évaluation :			
Signature du formateur :		Résultat	
		SUCCES	ECHEC
		☐	☐
ELEMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RESULTATS
1. Appropriation des notions d'entreprise, notions en économie, notions de base en droit des affaires, 1.1 Mise en pratique conforme des notions de base			0 ou 20
2. Réalisation des opérations commerciales et des éléments comptables 2.1 Réalisation judicieuse des opérations commerciales et des éléments comptables			0 ou 10
3. Montage des CV 3.1 montage judicieuse des CV			0 ou 10
4. Application des procédures de recherche d'emploi 4.1 Application judicieuse des procédures de recherche d'emploi			0 ou 25
5. Examen des conditions de réussite d'un projet de création ou d'auto emploi 5.1 Examen judicieuse des conditions de réussite d'un projet de création ou d'auto emploi			0 ou 10
6. Présentation d'un plan d'affaires 6.1 Rédaction correcte d'un plan d'affaires			0 ou 25
TOTAL			/100
Seuil de réussite : 70%			
Remarque :			

TABLEAU DE SPECIFICATIONS				
Métier	Electricien Bâtiment		Code :	STAG16
N° 16 et Énoncé de la Compétence	S'intégrer au milieu professionnel	Durée d'apprentissage		315 heures
Eléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation		
Préparer son séjour en milieu de travail	1. Recueil des données pertinentes pour le stage	1.1 Recueil correct des données pertinentes pour le stage	☐	
		1.2 Description exhaustive des tâches prévues pour son stage		
	2. Choix des stages	2.1 Choix judicieux des entreprises pour le stage	☐	
		2.2 Élaboration conforme du dossier de stage		
Respecter les principes de discipline et de déontologie	3. Distinction des règles de conduite	3.1 Respect des consignes, des règlements, de la hiérarchie et des normes environnementales	☒	
	4. Application des règles de conduite de l'entreprise	4.1 Démonstration des qualités personnelles et professionnelles		
Exécuter les activités en milieu de travail	5. Utilisation des équipements	5.1 Exécution appropriée des tâches	☒	
		5.2 Assimilation parfaite et démonstration des opérations liées au métier		
	6. Exécution ou participation aux tâches	6.1 Développement des attitudes professionnelles		
		6.2 Choix et utilisation adéquats des matériels de l'entreprise		
Comparer ses perceptions aux réalités du métier	7. Participation à des échanges sur le stage	7.1 Résumé de l'expérience de stage	☐	☐
	8. Démonstration de l'influence du stage sur le choix d'un futur emploi	8.1 Démonstration judicieuse de l'influence du stage sur le choix d'un futur emploi		

Rédiger le rapport de stage	9. Respect du canevas de rédaction du rapport de stage	9.1 Respect des principes de la langue utilisée	☐
		9.2 Pertinence du contenu du rapport	☐
	10. Rédaction du rapport de stage	10.1 Rédaction soignée et concise	
Seuil de réussite : 3 des 5 critères d'évaluation, dont les critères noircis, pour que l'on considère la compétence acquise			

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT		Code : STAG 16
N° 16 et Énoncé de la Compétence	S'intégrer au milieu professionnel	
Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans la démarche qui vise à assurer l'acquisition de la compétence « S'intégrer au milieu professionnel ». L'évaluation de l'apprenant est faite tout au long de la durée de stage par le maître de stage et par un jury après le retour de stage. Déroulement de l'épreuve ➤ Préparer son séjour en milieu de travail L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la recherche et la prospection des entreprises d'Electricité Bâtiment. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait établir au moins deux liens entre son métier et les entreprises du BTP. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que tous les apprenants aient l'occasion de s'exprimer. L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait également à l'occasion d'une production écrite où l'apprenant présentera les démarches à entreprendre pour obtenir une place de stage. ➤ Respecter les principes de discipline et de déontologie L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui présente le règlement et le code de conduite de l'entreprise. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait déterminer au moins deux principes et deux obligations à suivre dans l'entreprise. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que tous les apprenants aient l'occasion de s'exprimer. ➤ Exécuter les activités en milieu de travail Pendant toute la durée du stage, l'apprenant devrait être évalué à hauteur de 50% par le maître de stage pour ses connaissances, attitudes, habiletés manifestées au cours de son travail. ➤ Comparer ses perceptions aux réalités du métier L'évaluation s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur l'auto évaluation de l'apprenant. L'apprenant devrait présenter sa perception du métier et les conséquences du stage sur le développement personnel vis-à-vis du métier. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que tous les apprenants aient l'occasion de s'exprimer ➤ Rédiger le rapport de stage L'évaluation s'effectuerait à l'occasion d'une présentation d'un rapport de stage, à hauteur de 50% devant un jury mis en place par la structure de formation. Un groupe restreint d'apprenants pourrait présenter le même rapport si ceux-ci ont suivi le stage dans une même entreprise, et par conséquence évaluer après présentation de ce rapport. Les réponses aux questions du jury portent pour 50% de la partie de l'évaluation réservée audit jury.		

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT		Code : STAG 16	
N° 16 et Énoncé de la Compétence		S'intégrer au milieu professionnel	
FICHE D'EVALUATION		Code : STAG 16	
N° 16 et Énoncé de la Compétence		S'intégrer au milieu professionnel	
Nom de l'apprenant : Structure de formation : Date de l'évaluation :			
Signature du formateur :		Résultat	
		SUCCES	ECHEC
		☐	☐
ELEMENTS D'OBSERVATION		Jugement	
		OUI	NON
1. Recueil des données pertinentes pour le stage			
1.1 Recueil correct des données pertinentes pour le stage		☐	☐
1.2 Description exhaustive des tâches prévues pour son stage			
2. Choix des stages			
2.1 Choix judicieux des entreprises pour le stage		☐	☐
2.2 Élaboration conforme du dossier de stage			
3. Distinction des règles de conduite			
3.1 Respect des consignes, des règlements, de la hiérarchie et des normes environnementales		☐	☐
4. Application des règles de conduite de l'entreprise			
4.1 Démonstration des qualités personnelles et professionnelles		☐	☐
5. Utilisation des équipements			
5.1 Exécution appropriée des tâches		☐	☐
5.2 Assimilation parfaite et démonstration des opérations liées au métier			
6. Exécution ou participation aux tâches			
6.1 Développement des attitudes professionnelles		☐	☐
6.2 Choix et utilisation adéquats des matériels de l'entreprise			
7. Participation à des échanges sur le stage			
7.1 Résumé de l'expérience de stage		☐	☐
8. Démonstration de l'influence du stage sur le choix d'un futur emploi			
8.1 Démonstration judicieuse de l'influence du stage sur le choix d'un futur emploi		☐	☐
9. Respect du canevas de rédaction du rapport de stage			
9.1 Respect des principes de la langue utilisée		☐	☐
9.2 Pertinence du contenu du rapport			
10. Rédaction du rapport de stage			
10.1 Rédaction soignée et concise		☐	☐
TOTAL :		/7	
Seuil de réussite : 4 des 7 critères d'évaluation dont la satisfaction aux exigences des critères 3.1 et 6.1			

COMPÉTENCES TRADUITES EN COMPORTEMENT

MODULE 2 : COMMUNICATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
METIER :	Électricien Bâtiment		Code : COM 02	
N° 02 et libellé de la compétence	Communiquer en milieu professionnel		Durée d'apprentissage	30h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points

Exploiter les ressources des langues officielles	Produit	1. Appropriation des termes et expressions relatifs au métier en français et en anglais	1.1 Utilisation appropriée de formules et des termes relatifs au métier en français et en anglais	05
		2. Utilisation du français	2.1 Application appropriée du code grammatical du français	05
		3. Making use of English language	3.1 Appropriated use of English language rules	05
		4. Exploitation d'un texte et des ressources documentaires	4.1 Détermination des éléments pertinents d'un texte	05
		5. Exploitation of documentary resources	5.1 Détermination of pertinent éléments of a document	05
Interagir avec les membres de l'équipe et la hiérarchie	Produit	6. Identification des attitudes à adopter dans un contexte professionnel.	6.1 Reconnaissance des attitudes à adopter dans un contexte professionnel.	05
		7. Utilisation des comportements éthiques, d'intégrité et de conduite responsable	7.1 Démonstration de comportements éthiques, d'intégrité et de conduite responsable.	05
		8. Use of means of communication	8.1 Use of appropriate means of communication	05
Produire des écrits généraux et professionnels		9. Subjet analysis	9.1 Réponse correcte aux questions portant sur un texte.	05
			9.2 Pertinent analysis of the sujet	05

		10. Redaction d'une production dans la langue recommandée.	10.1 Rédaction correcte d'une production dans la langue recommandée.	05
		11. Utilisation des ouvrages relatifs à la qualité de la langue	11.1 Utilisation efficace des ouvrages relatifs à la qualité de la langue	05
		12. Redaction des messages et des rapports	12.1 Rédaction claire et concise de messages.	05
			12.2 Production de rapports clairs et concis.	
Établir une relation conseil	Produit	13. Vérification de l'efficacité et de la qualité de la communication écrite	13.1 Vérification judicieuse de l'efficacité et de la qualité de la communication écrite.	05
		14. Détermination of needs	14.1 Precise détermination of needs	05
		15. Utilisation des moyens d'intervention	15.1 Détermination des moyens d'intervention appropriés.	
			15.2 Mise en œuvre adéquate des moyens d'intervention.	05
		16. Vérification de l'atteinte des objectifs	16.1 Communication appropriée de l'information pertinente.	
			16.2 Vérification objective de l'atteinte des objectifs.	05
Encadrer une équipe de travail	Produit	17. Établissement d'un bilan de compétence	17.1 Établissement judicieuse d'un bilan de compétence	05
		18. Application des techniques d'encadrement	18.1 Identification judicieuse des aspects favorables à la conduite de réunions	
			18.2 Application judicieuse des techniques d'encadrement	05
		19. Writing of report	19.1 Judicious writing of report	05

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		CODE : COM 02
N° 02 et Énoncé de la compétence	Communiquer en milieu professionnel	
Renseignements généraux		
L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Communiquer en milieu professionnel ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement ou en groupe en fonction de l'élément de compétence et du matériel disponible. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique pourrait s'inspirer d'une situation en milieu de travail. La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 2 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence soit 01 heure pour chaque type d'évaluation.		
Contenu de l'épreuve		
A partir d'un texte en rapport une situation de travail ou le domaine d'activité, le formateur amènera les apprenants à faire ressortir l'idée principale du texte et à répondre à des questions dont le but est de juger leur capacité d'exploitation de documents et de production des écrits, tout en respectant les règles grammaticales usuelles dans les deux langues. Par ailleurs, l'apprenant pourra être mis en situation de communiquer oralement dans les deux langues dans le cadre de la portion pratique de l'épreuve.		
Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)		
– 01 micro-ordinateur – Dictionnaires – livres – 01 vidéoprojecteur – Etc.		
Consigne particulière		
➤ L'épreuve pourrait être administrée après le temps d'apprentissage des compétences 3. ➤ L'observation pourrait être faite en simulation. ➤ En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.		

FICHE D'ÉVALUATION			CODE :	
N° 02 et Énoncé de la compétence	Communiquer en milieu professionnel		Durée 2 h	
Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation: Signature du formateur:			Résultat	
			SUCCÈS	ÉCHEC
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS	
1. APPROPRIATION DES TERMES ET EXPRESSIONS RELATIFS AU MÉTIER EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS 1.1 Utilisation appropriée de formules et des termes relatifs au métier en français et en anglais			0 ou 5	
2. UTILISATION DU FRANÇAIS 2.1 Application appropriée du code grammatical du français			0 ou 5	
3. MAKING USE OF ENGLISH LANGUAGE 3.1 Appropriated use of English language rules			0 ou 5	
4. EXPLOITATION D'UN TEXTE ET DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES 4.1 Détermination des éléments pertinents d'un texte			0 ou 5	
5. EXPLOITATION OF DOCUMENTARY RESOURCES 5.1 Détermination of pertinent éléments of a document			0 ou 5	
6. IDENTIFICATION DES ATTITUDES À ADOPTER DANS UN CONTEXTE PROFESSIONNEL 6.1 Reconnaissance des attitudes à adopter dans un contexte professionnel.			0 ou 5	
7. UTILISATION DES COMPORTEMENTS ÉTHIQUES, D'INTÉGRITÉ ET DE CONDUITE RESPONSABLE 7.1 Démonstration de comportements éthiques, d'intégrité et de conduite responsable.			0 ou 5	
8. Use of means of communication 8.1 Use of appropriate means of communication			0 ou 5	
9. Subjet analysis 9.1 Réponse correcte aux questions portant sur un texte. 9.2 Pertinent analysis of the sujet			0 ou 5 0 ou 5	
10. RÉDACTION D'UNE PRODUCTION DANS LA LANGUE RECOMMANDÉE. 10.1 Rédaction correcte d'une production dans la langue recommandée.			0 ou 5	
11. UTILISATION DES OUVRAGES RELATIFS À LA QUALITÉ DE LA LANGUE 11.1 Utilisation efficace des ouvrages relatifs à la qualité de la langue			0 ou 5	
12. RÉDACTION DES MESSAGES ET DES RAPPORTS			0 ou 5	

FICHE D'ÉVALUATION			CODE :
N° 02 et Énoncé de la compétence	Communiquer en milieu professionnel		Durée 2 h
12.1 Rédaction claire et concise de messages.			
12.2 Production de rapports clairs et concis.			
13. VÉRIFICATION DE L'EFFICACITÉ ET DE LA QUALITÉ DE LA COMMUNICATION ÉCRITE			
13.1 Vérification judicieuse de l'efficacité et de la qualité de la communication écrite.			0 ou 5
14. Détermination of needs			
14.1 Precise determination of needs			0 ou 5
15. UTILISATION DES MOYENS D'INTERVENTION			
15.1 Détermination des moyens d'intervention appropriés.			
15.2 Mise en œuvre adéquate des moyens d'intervention.			0 ou 5
16. VÉRIFICATION DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS			
16.1 Communication appropriée de l'information pertinente.			
16.2 Vérification objective de l'atteinte des objectifs.			0 ou 5
17. ÉTABLISSEMENT D'UN BILAN DE COMPÉTENCE			
17.1 Établissement judicieuse d'un bilan de compétence			0 ou 5
18. APPLICATION DES TECHNIQUES D'ENCADREMENT			
18.1 Identification judicieuse des aspects favorables à la conduite de réunions			
18.2 Application judicieuse des techniques d'encadrement			0 ou 5
19. Writing of report			
19.1 Judicious writing of report			0 ou 5
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 70%			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité et de préservation de l'environnement pour lesquelles il aura été évalué à la compétence 3.	Oui	Non	
Remarque :			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
METIER :	Electricien Bâtiment		Code	MEDE 04
N° 04 et libellé de la compétence	Etablir le devis		Durée d'apprentissage	45heures
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Lire et interpréter les plans électriques	Produit	1.Exploitation des techniques de métré et calcul	1 Choix correct des techniques appropriées	05
		2. Codification des plans	2.1 Utilisation judicieuse des éléments de codification	05
Identifier les codes du métré	Produit	3. Choix des outils de mesure et calcul	3.1 Choix judicieux des outils de mesure et calcul	05
			3.2 Utilisation judicieuse des outils de mesure et de calcul	05
		4. Codification des éléments du métré	4.1 Codification correcte des éléments du métré	05
Appliquer les différentes étapes de réalisation des actes de métré et calcul	Processus	5. Détermination des étapes de réalisation du métré et calcul	5.1 Identification correcte des étapes de réalisation du métré et calcul	05
		6. Mise en œuvre des étapes du métré et calcul	6.1 Mise en œuvre judicieuse des étapes de métré et de calcul	05
Identifier les erreurs à éviter	Produit	7. Description d'erreurs de cotation et calcul	7.1 Description judicieuse des notions d'erreurs de cotation et calcul	05
		8. Détermination d'erreurs de cotation et de calcul	8.1 Détermination judicieuse des différentes marges d'erreurs de cotation et de calcul	05
			8.2 Délimitation exacte des erreurs de cotation et de calcul	05
Elaborer un devis	Produit	9. Réalisation d'un devis	9.1 Identification judicieuse des éléments de devis	05
		10. Application de la mercuriale des prix	10.1 Justification correcte des estimations des coûts	05
			10.2 Respect strict de la réglementation et de l'éthique	05
Utiliser les logiciels du devis	Produit	11. Choix des logiciels du devis	11.1 Identification judicieuse des logiciels	05
		12. Exploitation des logiciels	12.1 Utilisation correcte des logiciels	05
			12.2 Application judicieuse des exigences des logiciels	05
	Produit	13. Identification des coûts et stocks	13.1 Identification correcte des coûts et stocks	05

Gérer les coûts et les stocks d'un projet électrique		14. Suivi de l'évolution des coûts et des stocks	14.1 Détermination judicieuse des dépenses et stocks	05
			14.2 Suivi correct des dépenses et stocks	05
		15. Connaissance des variations des prix	15.1 Rentabilisation judicieuse des achats et des stocks	05

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		Code : MEDE 04
METIER :	Electricien Bâtiment	
N° 04 et énoncé de la compétence	Etablir le devis	Durée : 3h
Renseignements généraux		
L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Etablir le devis ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée. L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail. L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 3 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.		
Déroulement de l'épreuve		
Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander à l'apprenant de lire et interpréter les plans électriques, identifier les codes du métré, appliquer les différentes étapes de réalisation des actes de métré et calcul, identifier les erreurs à éviter, utiliser les logiciels du devis, élaborer un devis et gérer les coûts et les stocks d'un projet électrique On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique de 02 heures, d'élaborer un devis et de gérer les coûts et les stocks d'un projet électrique. La mise en situation (texte ou étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances théoriques pour l'ensemble des éléments de la compétence soit 01heure. L'épreuve pourrait donc être mixte et impliquer des activités en sous-groupe pour vérifier le travail d'équipe.		
Liens avec les autres compétences		
Cette compétence est en relation avec les compétences générales 2, 5, 6, 7 et toutes les compétences particulières du Référentiel de Formation.		
Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)		
- Ordinateurs - Smartphone - Blocs notes, stylo, etc. - Appareils du métré		
Consigne particulière		
• L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente (compétences 6 et 7), ou d'une compétence évaluée en parallèle ; • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.		

FICHE D'ÉVALUATION			Code : MEDE 04					
Métier	Electricien Bâtiment							
N° 04 et énoncé de la compétence	Etablir le devis							
Nom de l'apprenant:								
Établissement d'enseignement:								
Date de l'évaluation:			Résultat <table border="1"> <tr> <td>SUCCÈS</td> <td>ÉCHEC</td> </tr> <tr> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </table>		SUCCÈS	ÉCHEC	☐	☐
SUCCÈS	ÉCHEC							
☐	☐							
Signature du formateur:								
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS					
1. EXPLOITATION DES TECHNIQUES DE MÉTRÉ ET CALCUL 1. Choix correct des techniques appropriées			0 ou 05					
2. CODIFICATION DES PLANS 2.1 Utilisation judicieuse des éléments de codification			0 ou 05					
3. CHOIX DES OUTILS DE MESURE ET CALCUL 3.1 Choix judicieux des outils de mesure et calcul 3.2 Utilisation judicieuse des outils de mesure et de calcul			0 ou 05 0 ou 05					
4. CODIFICATION DES ÉLÉMENTS DU MÉTRÉ 4.1 Codification correcte des éléments du mètre			0 ou 05					
5. DETERMINATION DES ÉTAPES DE RÉALISATION DU MÉTRÉ ET CALCUL 5.1 Identification correcte des étapes de réalisation du mètre et calcul			0 ou 05					
6. MISE EN ŒUVRE DES ÉTAPES DU MÉTRÉ ET CALCUL 6.1 Mise en œuvre judicieuse des étapes de mètre et de calcul 6.2 Application stricte des exigences des étapes du mètre et calcul			0 ou 05					
7. DESCRIPTION D'ERREURS DE COTATION ET CALCUL 7.1 Description judicieuse des notions d'erreurs de cotation et calcul			0 ou 05					
8. DÉTERMINATION D'ERREURS DE COTATION ET DE CALCUL 8.1 Détermination judicieuse des différentes marges d'erreurs de cotation et de calcul 8.2 Délimitation exacte des erreurs de cotation et de calcul			0 ou 05 0 ou 05					
9. REALISATION D'UN DEVIS 9.1 Identification judicieuse des éléments de devis			0 ou 05					
10. APPLICATION DE LA MERCURIALE DES PRIX 10.1 Justification correcte des estimations des coûts 10.2 Respect strict de la réglementation et de l'éthique			0 ou 05 0 ou 05					
11. CHOIX DES LOGICIELS DU DEVIS 11.1 Identification judicieuse des logiciels			0 ou 05					
12. EXPLOITATION DES LOGICIELS 12.1 Utilisation correcte des logiciels 12.2 Application judicieuse des exigences des logiciels			0 ou 05					

			0 ou 05
13. IDENTIFICATION DES COUTS ET STOCKS 13.1 Identification correcte des coûts et stocks			0 ou 05
14. SUIVI DE L'EVOLUTION DES COUTS ET DES STOCKS 14.1 Détermination judicieuse des dépenses et stocks 14.2 Suivi correct des dépenses et stocks			0 ou 05 0 ou 05
15. CONNAISSANCE DES VARIATIONS DES PRIX 15.1 Rentabilisation judicieuse des achats et des stocks			0 ou 05
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 70 %			
Règle de verdict: Néant	Oui ☐	Non ☐	

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
METIER :		Electricien Bâtiment	Code	UMEE 05
No 05 et libellé de la compétence	Utiliser les matériaux et équipements		Durée d'apprentissage	45h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Sélectionner les matériaux et équipements électriques	Produit	1. Description des propriétés des matériaux et équipements	1.1 Catégorisation correcte des types de conducteurs électriques (Souples, torsadés, rigides, etc.)	05
			1.2 Description précise des propriétés des différents matériaux et équipements	10
		2. Identification des types d'appareillages de protection électriques	2.1 Identification judicieuse des types d'appareillages de protection électriques	05
			2.2 Choix correct des types d'appareillages de protection électriques	05
Utiliser les matériaux et équipements électriques	Produit	3. Identification des interconnexions	3.1 Identification judicieuse des interconnexions entre les matériaux et équipements	05
			3.2 Choix judicieux des matériaux et équipements en interconnexions	05
		4. Application du processus d'utilisation des matériaux et équipements	4.1 Préparation correcte des matériaux et équipements électriques	10
			4.2 Application correcte du processus d'utilisation	20
			4.3 Respect judicieux des normes	10
Documenter et tenir un registre	Produit	5. Enregistrement des spécifications des équipements installés	5.1 Complétion correcte du registre	05
			5.2 Tenue correcte d'un inventaire des matériaux	10
			5.3 Enregistrement judicieux des spécifications des équipements installés	05
		6. Application de la réglementation	6.1 Respect strict de la réglementation	05

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		Code : UMEE 05
N° 05	Énoncé de la compétence : Utiliser les matériaux et équipements électriques	
Renseignements généraux		
L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans une démarche qui vise à assurer l'acquisition de la compétence relative à « Utiliser les matériaux et équipements électriques » Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques et elle pourrait être administrée individuellement à l'écrit. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants et l'évaluation des connaissances pratiques pourrait être administrée par groupes en fonction du nombre de postes de travail et matériels pédagogiques disponibles. L'évaluation portera sur les éléments de compétence suivants : • Sélectionner les matériaux et équipements électriques • Utiliser les matériaux et équipements • Documenter et tenir un registre La durée de l'épreuve pourrait être d'environ 03 heures, pour l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques en fonction des différents éléments de compétence, dans une salle de classe ou dans un atelier.		
Liens avec les autres compétences		
Cette compétence est en relation avec les compétences générales 2, 3, 4, 6 et toutes les compétences particulières du Référentiel de Formation.		
Contenu de l'épreuve		
Cette épreuve comporte quatre à cinq exercices de connaissances théoriques et pratiques qui s'appuient sur des situations authentiques du métier d'Electricité Bâtiment niveau ouvrier qualifié et couvrent l'ensemble des aspects cités plus haut. A partir d'une mise en situation, l'apprenant pourrait être amené à résoudre des problèmes de choix de solutions technologiques liés à l'électricité Bâtiment, sur les aspects des propriétés des matériaux et équipements, types d'appareillages de protection électriques, identification des interconnexions, processus d'utilisation des matériaux et équipements, etc.		
Matériel (Pour un groupe de 10 apprenants)		
Pour la composition de l'épreuve, le matériel requis par apprenant est composé : • Dossier technique • Notice du fabricant • Boite à outils • Etc.		
Consigne particulière		
• L'épreuve pourrait être administrée après le temps d'apprentissage des compétences 6 et 7. • En cas d'échec, l'épreuve pourrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. • Les résultats seront arrondis à 10⁻³ près, sauf indication contraire du formateur.		

FICHE D'ÉVALUATION			Code : UMEE 05	
N°5 Énoncé de la compétence :	Utiliser les matériaux et équipements électriques			Durée : 3 h
Nom de l'apprenant :				Résultat
Établissement d'enseignement :				SUCCÈS ÉCHEC
Date de l'évaluation :				
Signature du formateur :				
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION		OUI	NON	RÉSULTATS
1. DESCRIPTION DES PROPRIÉTÉS DES MATÉRIAUX ET ÉQUIPEMENTS 1.1 Catégorisation correcte des types de conducteurs électriques (Souples, torsadés, rigides, etc.) 1.2 Description précise des propriétés des différents matériaux et équipements				0 ou 05 0 ou 10
2. IDENTIFICATION DES TYPES D'APPAREILLAGES DE PROTECTION ÉLECTRIQUES 2.1 Identification judicieuse des types d'appareillages de protection électriques 2.2 Choix correct des types d'appareillages de protection électriques				0 ou 05 0 ou 05
3. IDENTIFICATION DES INTERCONNEXIONS 3.1 Identification judicieuse des interconnexions entre les matériaux et équipements 3.2 Choix judicieux des matériaux et équipements en interconnexions				0 ou 05 0 ou 05
4. APPLICATION DU PROCESSUS D'UTILISATION DES MATÉRIAUX ET ÉQUIPEMENTS 4.1 Préparation correcte des matériaux et équipements électriques 4.2 Application correcte du processus d'utilisation 4.3 Respect judicieux des normes				0 ou 10 0 ou 20 0 ou 10
5. ENREGISTREMENT DES SPÉCIFICATIONS DES ÉQUIPEMENTS INSTALLÉS 5.1 Complétion correcte du registre 5.2 Tenue correcte d'un inventaire des matériaux 5.3 Enregistrement judicieux des spécifications des équipements installés				0 ou 05 0 ou 10 0 ou 05
6. APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION 6.1 Respect strict de la réglementation				0 ou 05
TOTAL :				/100
Seuil de réussite : 70%				
Règle de verdict : Néant				
Remarque :				

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
METIER		Electricien Bâtiment		Code : RPTM 06
N° 06 et énoncé de la compétence	Réaliser les petits travaux de maçonnerie		Durée d'apprentissage	60 h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Préparer les surfaces pour la réalisation des travaux	Produit	1. Lecture du plan architectural	1.1 Lecture correcte du plan architectural	05
		2. Nettoyage des surfaces à maçonner	2.1 Nettoyage correct des surfaces	10
			2.2 Retrait judicieux des revêtements existants	05
		3. Sécurisation des zones de travail	3.1 Sécurisation correcte de la zone de travail	10
Utiliser les matériaux et matériels de maçonnerie	Produit	4. Identification des matériaux	4.1 Détermination judicieuse des propriétés des matériaux	05
		5. Réalisation des travaux de maçonnerie	5.1 Utilisation correcte des différents types de matériaux et matériels	05
			5.2 Réalisation correcte des travaux	10
Utiliser les techniques de maçonnerie	Produit	6. Sélection des techniques de maçonnerie	6.1 Identification correcte des différentes techniques de maçonnerie	05
		7. Application des techniques de maçonnerie	7.1 Application judicieuse des techniques de maçonnerie	10
			7.2 Respect strict des procédures d'utilisation des techniques	05
Réaliser les saignées et les tranchées	Produit	8. Repérage de l'espace à saignée	8.1 Localisation appropriée de l'espace à saigner	05
			8.2 Choix judicieux des outils de saignée	05
		9. Utilisation des outils de saignée	9.1 Utilisation judicieuse des outils de saignée	05
			9.2 Sélection précise des normes appropriées	10
			9.3 Respect strict des normes relatives à la saignée des murs	05

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		Code : RPTM 06
N° 06	Énoncé de la compétence : Réaliser les petits travaux de maçonnerie	
Renseignements généraux		
L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans une démarche qui vise à assurer l'acquisition de la compétence relative à « Réaliser les petits travaux de maçonnerie » Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques et elle pourrait être administrée individuellement à l'écrit. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants et l'évaluation des connaissances pratiques pourrait être administrée par groupes en fonction du nombre de postes de travail et matériels pédagogiques disponibles. L'évaluation portera sur les éléments de compétence suivants : • Préparer les surfaces à la réalisation des travaux • Utiliser les matériaux et matériels de maçonnerie • Utiliser les techniques de maçonnerie • Réaliser les saignées et les tranchées La durée de l'épreuve pourrait être d'environ 04 heures, pour l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques en fonction des différents éléments de compétence, dans une salle de classe ou dans un atelier.		
Liens avec les autres compétences		
Cette compétence est en relation avec les compétences générales 2, 3, 4, 5 et toutes les compétences particulières du Référentiel de Formation.		
Contenu de l'épreuve		
Cette épreuve comporte quatre à cinq exercices de connaissances théoriques et pratiques qui s'appuient sur des situations authentiques du métier d'Electricité Bâtiment niveau ouvrier qualifié et couvrent l'ensemble des aspects cités plus haut. A partir d'une mise en situation, l'apprenant pourrait être amené à réaliser les petits travaux de maçonnerie liés à l'électricité Bâtiment, sur les aspects de la préparation des surfaces à maçonner, de l'utilisation des matériaux et matériels de maçonnerie, de l'utilisation des techniques de maçonnerie, etc.		
Matériel (Pour un groupe de 10 apprenants)		
Pour la composition de l'épreuve, le matériel requis par apprenant est composé : • Dossier technique • Truelle, Marteau, scie, poinçon • Pelles, Marteau piqueur, • Brouette, mètre • Etc.		
Consigne particulière		
• L'épreuve pourrait être administrée après le temps d'apprentissage des compétences 9. • En cas d'échec, l'épreuve pourrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. • Les résultats seront arrondis à 10⁻³ près, sauf indication contraire du formateur.		

FICHE D'ÉVALUATION		Code : RPTM 06	
N° 06 et énoncé de la compétence	Énoncé de la compétence : Réaliser les petits travaux de maçonnerie		Durée : 4h
Nom de l'apprenant :			Résultat
Établissement d'enseignement :			SUCCÈS ÉCHEC
Date de l'évaluation :			
Signature du formateur :			
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. LECTURE DU PLAN ARCHITECTURAL 1.1 Lecture correcte du plan architectural			0 ou 05
2. NETTOYAGE DES SURFACES À MAÇONNER 2.1 Nettoyage correct des surfaces 2.2 Retrait judicieux des revêtements existants			0 ou 10 0 ou 05
3. SÉCURISATION DES ZONES DE TRAVAIL 3.1 Sécurisation correcte de la zone de travail			0 ou 10
4. IDENTIFICATION DES MATÉRIAUX 4.1 Détermination judicieuse des propriétés des matériaux			0 ou 05
5. RÉALISATION DES TRAVAUX DE MAÇONNERIE 5.1 Utilisation correcte des différents types de matériaux et matériels 5.2 Réalisation correcte des travaux			0 ou 05 0 ou 10
6. SELECTION DES TECHNIQUES DE MAÇONNERIE 6.1 Identification correcte des différentes techniques de maçonnerie			0 ou 05
7. APPLICATION DES TECHNIQUES DE MAÇONNERIE 7.1 Application judicieuse des techniques de maçonnerie 7.2 Respect strict des procédures d'utilisation des techniques			0 ou 10 0 ou 05
8. RÉPÉRAGE DE L'ESPACE À SAIGNÉE 8.1 Localisation appropriée de l'espace à saigner 8.2 Choix judicieux des outils de saignée			0 ou 05 0 ou 05
9. UTILISATION DES OUTILS DE SAIGNÉE 9.1 Utilisation judicieuse des outils de saignée 9.2 Sélection précise des normes appropriées 9.3 Respect strict des normes relatives à la saignée des murs			0 ou 05 0 ou 10 0 ou 05
TOTAL :			/100
Seuil de réussite : 70%			
Règle de verdict : Néant			
Remarque :			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
METIER	Electricien Bâtiment		Code : DAO 07	
N° 07 et énoncé de la compétence	Utiliser les logiciels de DAO		Durée d'apprentissage	45h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Utiliser les notions de base en informatique	Produit	1. Utilisation des fonctions de base d'un système d'exploitation	1.1 Identification judicieuse des différentes notions de base	05
			1.2 Utilisation correcte des fonctions de base d'un système d'exploitation.	05
		2. Exploitation des données informatiques	2.1 Saisie correcte des données.	05
			2.2 Navigation judicieuse sur Internet	05
			2.3 Exploitation judicieuse des données.	10
Utiliser les notions du DAO	produit	3. Exploitation des notions du DAO	3.1 Définition exacte du DAO	10
		4. Précision de l'importance du DAO	4.1 Précision de l'importance du DAO	05
Identifier les étapes d'un projet du DAO	Produit	5. Description des étapes d'un projet du DAO	5.1 Etude correcte des étapes d'un projet du DAO	15
			5.2 Choix correct des étapes d'un projet du DAO	05
		6. Choix des modules performants d'un projet du DAO	6.1 Respect strict des procédures	05
Utiliser des logiciels du DAO	Processus	7. Présentation des fonctionnalités du DAO	7.1 Identification judicieuse des différentes fonctionnalités du DAO	10
		8. Exploitation d'un logiciel du DAO	8.1 Choix judicieux d'un logiciel du DAO	05
			8.2 Utilisation judicieuse d'un logiciel du DAO	15

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		Code : DAO 07
N° 07 et énoncé de la compétence	Énoncé de la compétence Utiliser les logiciels de DAO	
Renseignements généraux		
L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans une démarche qui vise à assurer l'acquisition de la compétence relative à « Utiliser les logiciels du DAO ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques et elle pourrait être administrée individuellement à l'écrit. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants et l'évaluation des connaissances pratiques pourrait être administrée par groupes en fonction du nombre de postes disponibles. L'évaluation portera sur les éléments de compétence suivants : • Utiliser les notions de base en informatique • Utiliser les notions du DAO • Identifier les étapes d'un projet du DAO • Utiliser des logiciels du DAO La durée de l'épreuve pourrait être d'environ 03 heures, soit 01 heures pour l'évaluation des connaissances théoriques et 02 pour l'évaluation pratique en fonction des différents éléments de compétence.		
Liens avec les autres compétences		
Cette compétence est en relation avec les compétences générales 4, 6 et toutes les compétences particulières du Référentiel de Formation.		
Contenu de l'épreuve		
Cette épreuve comporte trois à quatre exercices de connaissances théoriques et pratiques qui s'appuient sur des situations authentiques du métier d'Électricien Bâtiment niveau ouvrier qualifié et couvrent l'ensemble des aspects cités plus haut. A partir d'une mise en situation, l'apprenant pourrait être amené à utiliser les notions de base en informatique, utiliser les notions du DAO, identifier les étapes d'un projet du DAO, utiliser des logiciels du DAO, etc.		
Matériel (Pour un groupe de 15 apprenants)		
Pour la composition de l'épreuve, le matériel requis par apprenant est composé : • Dossier technique • Ordinateur • Connection internet • logiciels • Etc.		
Consigne particulière		
• L'épreuve pourrait être administrée après les compétences 8. • En cas d'échec, l'épreuve pourrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. • Les résultats seront arrondis à 10⁻³ près, sauf indication contraire du formateur.		

FICHE D'ÉVALUATION		Code : DAO 07	
N° 07 et énoncé de la compétence	Utiliser les logiciels de DAO		Durée : 3h
Nom de l'apprenant :			Résultat
Établissement d'enseignement :			SUCCÈS ÉCHEC
Date de l'évaluation :			
Signature du formateur :			
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. UTILISATION DES FONCTIONS DE BASE D'UN SYSTÈME D'EXPLOITATION.			
1.1 Identification judicieuse des différentes notions de base			0 ou 05
1.2 Utilisation correcte des fonctions de base d'un système d'exploitation.			0 ou 05
2. EXPLOITATION DES DONNÉES INFORMATIQUES			
2.1 Saisie correcte des données.			0 ou 05
2.2 Navigation judicieuse sur Internet			0 ou 05
2.3 Exploitation judicieuse des données			0 ou 10
3. EXPLOITATION DES NOTIONS DU DAO			
3.1 Définition exacte du DAO			0 ou 10
4. PRÉCISION DE L'IMPORTANCE DU DAO			
4.1 Précision de l'importance du DAO			0 ou 05
5. DESCRIPTION DES ÉTAPES D'UN PROJET DAO			
5.1 Étude correcte des étapes d'un projet du DAO			0 ou 15
5.2 Choix correct des étapes d'un projet du DAO			0 ou 05
6. CHOIX DES MODULES PERFORMANTS D'UN PROJET DU DAO			
6.1 Respect strict des procédures			0 ou 05
7. PRÉSENTATION DES FONCTIONNALITÉS DU DAO			
7.1 Identification judicieuse des différentes fonctionnalités du DAO			0 ou 10
8. EXPLOITATION D'UN LOGICIEL DU DAO			
8.1 Choix judicieux d'un logiciel du DAO			0 ou 05
8.2 Utilisation judicieuse d'un logiciel du DAO			0 ou 15
TOTAL :			/100
Seuil de réussite : 70%			
Règle de verdict : Néant			
Remarque :			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
METIER	Electricien Bâtiment		Code : RESE 08	
N° 08 et énoncé de la compétence	Réaliser les schémas électriques		Durée d'apprentissage	60h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Identifier les normes électriques	Produit	1. Lecture des normes électriques	1. Lecture et interprétation judicieuse des normes	05
		2. Détermination des normes électriques	2.1 Identification correcte des normes en vigueur	05
			2.2 Choix précis des normes appropriées	05
		3. Identification des ressources de référence	3.1 Application correcte des ressources de référence	05
Lire et interpréter les schémas électriques	Produit	4. Interprétation des symboles et annotations des schémas électriques	4.1 Identification judicieuse des symboles et annotations	05
		5. Repérage de l'emplacement des installations électriques	5.1 Repérage exact de l'emplacement des installations électriques	05
		6. Interprétation des spécifications techniques des schémas électriques	6.1 Interprétation correcte des spécifications techniques	10
			6.2 Détection précise d'éventuelles incohérences	05
Identifier les outils du schéma électrique	Produit	7. Désignation des outils de dessin électrique	7.1 Identification judicieuse des différents outils de dessin	05
		8. Utilisation des outils de dessin	8.1 Utilisation correcte des outils de dessin	10
Concevoir et tracer des schémas électriques	Produit	9. Description des normes de conception et de tracé	9.1 Détermination précise des normes de conception et de tracé	05
			9.2 Sélection des normes de conception et de tracé	05
		10. Utilisation des principes électriques fondamentaux	10.1 Utilisation correcte des principes électriques fondamentaux	05

		11. Schématisation des circuits de puissance et de commande des appareils électriques	11.1 Schématisation correcte des circuits de puissance et de commande des appareils électriques	15
		12. Représentation des schémas électriques (unifilaires, multifilaires, architecturaux et développés	12.1 Représentation judicieuse des schémas électriques (unifilaires, multifilaires, architecturaux et développés)	10

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		Code : RESE 08
N° 08 et énoncé de la compétence	Réaliser les schémas électriques	
Renseignements généraux		
L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans une démarche qui vise à assurer l'acquisition de la compétence relative à « Réaliser les schémas électriques ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques et elle pourrait être administrée individuellement à l'écrit. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble ou une partie des apprenants et l'évaluation des connaissances pratiques pourrait être administrée par groupes en fonction du nombre de postes disponibles. L'évaluation portera sur les éléments de compétence suivants : • Identifier les normes électriques • Lire et interpréter les schémas électriques • Identifier les outils du schéma électrique • Concevoir et tracer les schémas électriques La durée de l'épreuve pourrait être d'environ 04 heures, soit 01 heure pour l'évaluation des connaissances théoriques et 03 heures pour l'évaluation pratique en fonction des différents éléments de compétence.		
Liens avec les autres compétences		
Cette compétence est en relation avec les compétences générales 4, 5, 6, 7 et toutes les compétences particulières du Référentiel de Formation.		
Contenu de l'épreuve		
Cette épreuve comporte trois à quatre exercices de connaissances théoriques et pratiques qui s'appuient sur des situations authentiques du métier d'Électricien Bâtiment niveau ouvrier qualifié et couvrent l'ensemble des aspects cités plus haut. A partir d'une mise en situation, l'apprenant pourrait être amené à identifier les normes électriques, lire et interpréter les schémas électriques, identifier les outils du schéma électrique, concevoir et tracer des schémas électriques, etc.		
Matériel (Pour un groupe de 15 apprenants)		
Pour la composition de l'épreuve, le matériel requis par apprenant est composé : • Dossier technique • Règles • Crayon • Compas • Etc.		
Consigne particulière		
• L'épreuve pourrait être administrée après les compétences 9. • En cas d'échec, l'épreuve pourrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. • Les résultats seront arrondis à 10⁻³ près, sauf indication contraire du formateur.		

FICHE D'ÉVALUATION		Code : RESE 08	
N° 08 et énoncé de la compétence	Réaliser les schémas électriques		Durée : 4h
Nom de l'apprenant :			Résultat
Établissement d'enseignement :			SUCCÈS ÉCHEC
Date de l'évaluation :			
Signature du formateur :			
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. LECTURE DES NORMES ÉLECTRIQUES 1. Lecture et interprétation judicieuse des normes			0 ou 05
2. DÉTERMINATION DES NORMES ÉLECTRIQUES 2.1 Identification correcte des normes en vigueur dans le pays 2.2 Choix précis des normes appropriées			0 ou 05 0 ou 05
3. IDENTIFICATION DES RESSOURCES DE RÉFÉRENCE 3.1 Application correcte des ressources de référence			0 ou 05
4. INTERPRÉTATION DES SYMBOLES ET ANNOTATIONS DES SCHÉMAS ÉLECTRIQUES 4.1 Identification judicieuse des symboles et annotations			0 ou 05
5. REPÉRAGE DE L'EMPLACEMENT DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES 5.1 Repérage exact de l'emplacement des installations électriques			0 ou 05
6. INTERPRÉTATION DES SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DES SCHÉMAS ÉLECTRIQUES 6.1 Interprétation correcte des spécifications techniques 6.2 Détection précise d'éventuelles incohérences			0 ou 10 0 ou 05
7. DÉSIGNATION DES OUTILS DE DESSIN ÉLECTRIQUE 7.1 Identification judicieuse des différents outils de dessin			0 ou 05
8. UTILISATION DES OUTILS DE DESSIN 8.1 Utilisation correcte des outils de dessin			0 ou 10
9. DESCRIPTION DES NORMES DE CONCEPTION ET DE TRACÉ 9.1 Détermination précise des normes de conception et de tracé 9.2 Sélection des normes de conception et de tracé			0 ou 05 0 ou 05
10. UTILISATION DES PRINCIPES ÉLECTRIQUES FONDAMENTAUX 10.1 Utilisation correcte des principes électriques fondamentaux			0 ou 05

11. SCHÉMATISATION DES CIRCUITS DE PUISSANCE ET DE COMMANDE DES APPAREILS ÉLECTRIQUES 11.1 Schématisation correcte des circuits de puissance et de commande des appareils électriques			0 ou 15
12. REPRÉSENTATION DES SCHÉMAS ÉLECTRIQUES (UNIFILAIRES, MULTIFILAIRES, ARCHITECTURAUX ET DÉVELOPPÉS 12.1 Représentation judicieuse des schémas électriques (unifilaires, multifilaires, architecturaux et développés)			0 ou 10
TOTAL :			/100
Seuil de réussite : 70%			
Règle de verdict : Néant			
Remarque :			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
METIER	Electricien Bâtiment		Code : INCE 9	
N° 9 et énoncé de la compétence	Poser les conduits électriques		Durée d'apprentissage	60h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Lire et interpréter le schéma unifilaire	Produit	1. Description des symboles électriques	1.1 Identification judicieuse des différents symboles électriques	05
		2. Repérage des conduits électriques	2.1 Repérage exact des conduits électriques	05
Identifier les circuits électriques	Produit	3. Localisation de l'emplacement des conduits et des symboles électriques	3.1 Identification correcte des conduits	05
			3.2 Emplacement correct des conduits et des symboles électriques	05
		4. Identification du cheminement des conduits électriques	4.1 Cheminement correct des conduits	05
		5. Dimensionnement des longueurs des conduits électriques	5.1 Dimensionnement exact des longueurs des conduits	05
Sélectionner les différents types de conduits électriques	Produit	6. Détermination des différents types de conduits	6.1 Spécification précise des exigences	05
			6.2 Détermination judicieuse des différents types de conduits	05
		7. Détermination de la capacité d'un conduit	7.1 Sélection exacte de la capacité d'un conduit	05
Préparer les supports et les fixations	Produit	8. Identification des colliers de serrage, des supports muraux	8.1 Préparation correcte des colliers de serrage, des supports muraux	05
		9. Détermination des méthodes de fixation	9.1 Identification correcte des différentes notions de fixation	05
			9.2 Choix correct des méthodes de fixation	05
		10. Exploitation des systèmes de fixation et des normes électriques	10.1 Exploitation judicieuse des systèmes de fixation	05
Mesurer et découper les conduits	Produit	11. Utilisation des outils de mesure et de coupe	11.1 Détermination correcte des notions de mesure et de découpe des conduits	05
			11.2 Identification correcte des outils	05

			de mesure et de coupe	
		12. Utilisation des techniques de mesure et de coupe	12.1 Utilisation judicieuse des techniques de mesure et de coupe	05
		13. Raccordement des conduits	13.1 Raccordement correct des conduits	10
Documenter et rapporter le travail de pose des conduits	Produit	14. Collecte des informations de pose de conduits	14.1 Schématisation correcte de la pose des conduits	05
		15. Rédaction du rapport de pose des conduits	15.1 Rédaction correcte du rapport de pose des conduits	05

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE		Code : INCE 9
N° 9 et énoncé de la compétence	Poser les conduits électriques	
Renseignements généraux		
L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans une démarche qui vise à assurer l'acquisition de la compétence relative à « Poser les conduits électriques ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques et elle pourrait être administrée individuellement à l'écrit. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble ou une partie des apprenants et l'évaluation des connaissances pratiques pourrait être administrée par groupes en fonction du nombre de postes disponibles. L'évaluation portera sur les éléments de compétence suivants : • Lire et interpréter le schéma unifilaire • Identifier les circuits électriques • Sélectionner les différents types de conduits électriques • Préparer les supports et les fixations • Mesurer et découper les conduits • Documenter et rapporter le travail de pose des conduits La durée de l'épreuve pourrait être d'environ 04 heures, pour l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques en fonction des différents éléments de compétence.		
Liens avec les autres compétences		
Cette compétence est en relation avec les compétences générales 3, 4, 5, 6 et toutes les compétences particulières du Référentiel de Formation.		
Contenu de l'épreuve		
Cette épreuve comporte trois à quatre exercices de connaissances théoriques et pratiques qui s'appuient sur des situations authentiques du métier d'Électricien Bâtiment niveau ouvrier qualifié et couvrent l'ensemble des aspects cités plus haut. A partir d'une mise en situation, l'apprenant pourrait être amené à lire et interpréter le schéma unifilaire, identifier les circuits électriques, sélectionner les différents types de conduits électriques, préparer les supports et les fixations, mesurer et découper les conduits, documenter et rapporter le travail de pose des conduits, etc.		
Matériel (Pour un groupe de 15 apprenants)		
Pour la composition de l'épreuve, le matériel requis par apprenant est composé : • Dossier technique • Marteau, poinçon, perceuse, Cutter • Boîtes à outils • Etc.		
Consigne particulière		
• L'épreuve pourrait être administrée après les compétences 10. • En cas d'échec, l'épreuve pourrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. • Les résultats seront arrondis à 10⁻³ près, sauf indication contraire du formateur.		

FICHE D'ÉVALUATION		Code : INCE 9	
N° 9 et énoncé de la compétence	Poser les conduits électriques		Durée : 4h
Nom de l'apprenant :			Résultat
Établissement d'enseignement :			SUCCÈS ÉCHEC
Date de l'évaluation :			
Signature du formateur :			
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. DESCRIPTION DES SYMBOLES ÉLECTRIQUES 1.1 Identification judicieuse des différents symboles électriques			0 ou 05
2. REPÉRAGE DES CONDUITS ÉLECTRIQUES 2.1 Repérage exact des conduits électriques			0 ou 05
3. LOCALISATION DE L'EMPLACEMENT DES CONDUITS ET DES SYMBOLES ÉLECTRIQUES 3.1 Identification correcte des conduits 3.2 Emplacement correct des conduits et des symboles électriques			0 ou 05 0 ou 05
4. IDENTIFICATION DU CHEMINEMENT DES CONDUITS ÉLECTRIQUES 4.1 Cheminement correct des conduits			0 ou 05
5. DIMENSIONNEMENT DES LONGUEURS DES CONDUITS ÉLECTRIQUES 5.1 Dimensionnement exact des longueurs des conduits			0 ou 05
6. DÉTERMINATION DES DIFFÉRENTS TYPES DE CONDUITS 6.1 Spécification précise des exigences 6.2 Détermination judicieuse des différents types de conduits			0 ou 05 0 ou 05
7. DÉTERMINATION DE LA CAPACITÉ D'UN CONDUIT 7.1 Sélection exacte de la capacité d'un conduit			0 ou 05
8. IDENTIFICATION DES COLLIERS DE SERRAGE, DES SUPPORTS MURAUX 8.1 Préparation correcte des colliers de serrage, des supports muraux			0 ou 05
9. DÉTERMINATION DES MÉTHODES DE FIXATION 9.1 Identification correcte des différentes notions de fixation 9.2 Choix correct des méthodes de fixation			0 ou 05 0 ou 05
10. EXPLOITATION DES SYSTÈMES DE FIXATION ET DES NORMES ÉLECTRIQUES 10.1 Exploitation judicieuse des systèmes de fixation			0 ou 05
11. UTILISATION DES OUTILS DE MESURE ET DE COUPE			

11.1 Détermination correcte des notions de mesure et de découpe des conduits			0 ou 05
11.2 Identification correcte des outils de mesure et de coupe			0 ou 05
12. UTILISATION DES TECHNIQUES DE MESURE ET DE COUPE			
12.1 Utilisation judicieuse des techniques de mesure et de coupe			0 ou 05
13. RACCORDEMENT DES CONDUITS			
13.1 Raccordement correct des conduits			0 ou 10
14. COLLECTE DES INFORMATIONS DE POSE DE CONDUITS			
14.1 Schématisation correcte de la pose des conduits			0 ou 05
15. RÉDACTION DU RAPPORT DE POSE DES CONDUITS			
15.1 Rédaction correcte du rapport de pose des conduits			0 ou 05
TOTAL :			/100
Seuil de réussite : 70%			
Règle de verdict : Néant			
Remarque :			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
METIER	Electricien Bâtiment		Code: REFE 10	
N° 10 et énoncé de la compétence	Réaliser la filerie électrique		Durée d'apprentissage	90h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Lire et interpréter le plan multifilaire	Produit	1. Lecture du plan multifilaire	1.1 Lecture et interprétation correcte du plan multifilaire	05
		2. Description du cheminement de la filerie électrique d'un plan multifilaire	2.1 Identification correcte du cheminement de la filerie électrique d'un plan multifilaire	05
		3. Repérage de l'emplacement des points de connexion	3.1 Repérage judicieux de l'emplacement des points de connexion	05
Sélectionner les conducteurs et les câbles électriques	Produit	4. Choix des conducteurs et des câbles électriques	4.1 Choix précis des conducteurs et des câbles électriques	05
		5. Description du dimensionnement des charges électriques	5.1 Dimensionnement correct des charges électriques	05
		6. Classification des isolements	6.1 Identification correcte des différentes classes d'isolement	05
Préparer les conducteurs et les câbles électriques	Produit	7. Choix des outils de dénudage	7.1 Identification correcte des différentes notions de dénudage	05
			7.2 Sélection correcte des outils de dénudage	05

		8. Dénudage des extrémités des conducteurs ou des câbles électriques	8.1 Dénudage efficace des extrémités des conducteurs ou des câbles électriques	05
Connecter les conducteurs et les câbles électriques	Produit	9. Détermination des outils de connexion	9.1 Identification judicieuse des différents outils de connexion	05
			9.2 Raccordement précis des câbles aux dispositifs de connexion	10
		10. Sertissage des embouts de câble	10.1 Sertissage judicieux des embouts de câble	05
Marquer les câbles et les conducteurs électriques	Produit	11. Détermination des câbles et des conducteurs électriques	11.1 Identification précise des câbles et des conducteurs électriques	05
		12. Détermination des outils de marquage électrique	12.1 Sélection exacte des outils de marquage	05
		13. Dénombrement des techniques de marquage	13.1 Dénombrement exact des différentes techniques de marquage	05
		14. Marquage des câbles et des conducteurs électriques	14.1 Marquage exact des câbles et des conducteurs électriques	05
Documenter et rapporter le travail de filerie		15. Collecte des informations du rapport de filerie	15.1 Schématisation correcte du plan multifilaire	05
		16. Rédaction du rapport de filerie	16.1 Rédaction correcte du rapport de filerie	10

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	Code : REFE 10
Compétence 10 : Réaliser la filerie électrique	
Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans une démarche qui vise à assurer l'acquisition de la compétence relative à « Réaliser la filerie électrique ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques et elle pourrait être administrée individuellement à l'écrit. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants et l'évaluation des connaissances pratiques pourrait être administrée par groupes en fonction du nombre de postes informatiques disponibles pour les dessins assistés par ordinateur. L'évaluation portera sur les éléments de compétence suivants : • Lire et interpréter le plan multifilaire • Sélectionner les conducteurs et les câbles électriques • Préparer les conducteurs et les câbles électriques • Connecter les conducteurs et les câbles électriques • Marquer les câbles et les conducteurs électriques • Documenter et rapporter le travail de filerie La durée de l'épreuve pourrait être d'environ 06 heures, soit 02 heures pour l'évaluation des connaissances théoriques et 04 heures pour la pratique en fonction des différents éléments de compétence, dans un atelier équipé de poste de soudure et d'équipements divers.	
Liens avec les autres compétences Cette compétence est en relation avec les compétences générales 3, 4, 5 et toutes les compétences particulières du Référentiel de Formation.	
Contenu de l'épreuve Cette épreuve comporte cinq à six exercices de connaissances théoriques et pratiques qui s'appuient sur des situations authentiques du métier d'Électricien Bâtiment niveau ouvrier qualifié et couvrent l'ensemble des aspects cités plus haut. A partir d'une mise en situation, l'apprenant pourrait être amené à sélectionner les conducteurs et les câbles électriques, préparer les conducteurs et les câbles électriques, connecter les conducteurs et les câbles électriques, marquer les câbles et les conducteurs électriques, identifier les différents outils de marquage électriques, sélectionner les outils de marquage, dénombrer les différentes techniques de marquage, etc. Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants) - Documentation technique, - Plan de câblage - Plan architectural - Crayon, stylo - Boîte à Outils - Etc.	
Consigne particulière L'épreuve pourrait être administrée dès la fin du temps d'apprentissage de la compétence. En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.	

FICHE D'ÉVALUATION		Code : REFE 10		
Compétence 10 : Réaliser la filerie électrique			Durée : 6h	
Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation: Signature du formateur:				
			Résultat	
			SUCCÈS	ÉCHEC
			☐	☐
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS	
1. LECTURE DU PLAN MULTIFILAIRE 1.1 Lecture et interprétation correcte du plan multifilaire			0 ou 05	
2. DESCRIPTION DU CHEMINEMENT DE LA FILERIE ÉLECTRIQUE D'UN PLAN MULTIFILAIRE 2.1 Identification correcte du cheminement de la filerie électrique d'un plan multifilaire			0 ou 05	
3. REPÉRAGE DE L'EMPLACEMENT DES POINTS DE CONNEXION 3.1 Repérage judicieux de l'emplacement des points de connexion 3.2 Application exacte du processus			0 ou 05	
4. CHOIX DES CONDUCTEURS ET DES CÂBLES ÉLECTRIQUES 4.1 Choix précis des conducteurs et des câbles électriques			0 ou 05	
5. Description du dimensionnement des charges électriques 5.1 Dimensionnement correct des charges électriques			0 ou 05	
6. CLASSIFICATION DES ISOLEMENTS 6.1 Identification correcte des différentes classes d'isolement			0 ou 05	
7. CHOIX DES OUTILS DE DÉNUDAGE 7.1 Identification correcte des différentes notions de dénudage 7.2 Sélection correcte des outils de dénudage			0 ou 05 0 ou 05	
8. DÉNUDAGE DES EXTRÉMITÉS DES CONDUCTEURS OU DES CÂBLES ÉLECTRIQUES 8.1 Dénudage efficace des extrémités des conducteurs ou des câbles électriques			0 ou 05	
9. DÉTERMINATION DES OUTILS DE CONNEXION 9.1 Identification judicieuse des différents outils de connexion 9.2 Raccordement précis des câbles aux dispositifs de connexion			0 ou 05 0 ou 10	
10. SERTISSAGE DES EMBOUTS DE CÂBLE 10.1 Sertissage judicieux des embouts de câble			0 ou 05	

11. DÉTERMINATION DES CÂBLES ET DES CONDUCTEURS ÉLECTRIQUES 12.1 Identification précise des câbles et des conducteurs électriques			0 ou 05
12. DÉTERMINATION DES OUTILS DE MARQUAGE ÉLECTRIQUE 12.1Sélection exacte des outils de marquage électriques			0 ou 05
13. DÉNOMBREMENT DES DIFFÉRENTES TECHNIQUES DE MARQUAGE 13.1Dénombrement exact des différentes techniques de marquage			0 ou 05
14. MARQUAGE DES CÂBLES ET DES CONDUCTEURS ÉLECTRIQUES 14.1Marquage exact des câbles et des conducteurs électriques			0 ou 05
15. COLLECTE DES INFORMATIONS DU RAPPORT DE FILERIE 15.1 Schématisation correcte du plan multifilaire			0 ou 05
16. RÉDACTION DU RAPPORT DE FILERIE 16.1 Rédaction correcte du rapport de filerie			0 ou 10
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 70 %			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pour lesquelles il aura été évalué.	Oui ☐	Non ☐	
Remarque :			

METIER :		Electricien Bâtiment	Code	IAED 11	
No 11 et libellé de la compétence	Installer les appareillages électriques et de domotiques dans les bâtiments		Durée d'apprentissage		90h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation		Points
Lire et interpréter les schémas électriques	Produit	1. Exploitation des schémas électriques	1.1 Exploitation correcte des schémas électriques	05	
		2. Localisation de l'emplacement des appareillages électriques et de domotique	2.1 Localisation précise de l'emplacement des appareillages électriques	05	
			2.2 Repérage correct de l'emplacement des dispositifs de domotique	05	
Identifier les appareillages électriques et/ou domotiques		3. Détermination des types appareillages électriques et de domotiques	3.1 Détermination judicieuse des différents types d'appareillages électriques et de domotiques	05	
			3.2 Choix exact des appareillages électriques et/ou de domotiques	05	
		4.Caractérisation les appareillages électriques et de domotiques	4.1 Description correcte des caractéristiques des appareillages électriques et de domotiques	05	
Préparer les appareillages électriques et/ou de domotiques		5. Assemblage des appareillages électriques et de domotiques	5.1 Assemblage judicieux des pièces d'appareillages électriques et/ou de domotiques	05	
		6.Test correct des appareillages électriques et/ou de domotiques	6.1 Test correct des appareillages électriques et/ou de domotiques	05	
Réaliser l'installation des appareillages électriques et/ou de domotiques	Produit	7. Détermination des différentes étapes de l'installation des appareillages	7.1 Identification correcte des différentes notions d'installation des appareillages électriques et/ou de domotiques	05	

		électriques et/ou de domotiques	7.2 Description exacte des différentes étapes de l'installation des appareillages électriques et/ou de domotiques	05
		8. Application des étapes de l'installation des appareillages électriques et de domotiques	8.1 Positionnement correct des appareillages électriques et/ou de domotiques	05
			8.2 Raccordement judicieux des appareillages électriques et / ou de domotique	05
			8.3 Fixation correcte des appareillages électriques et/ou de domotiques	05
Configurer et programmer les dispositifs de domotiques		9. Application des fonctionnalités des dispositifs de domotique	9.1 Sélection précise des fonctionnalités appropriées	05
			9.2 Mise en œuvre correcte des fonctionnalités des dispositifs de domotique	05
		10. Paramétrage des dispositifs de domotique	10.1 Configuration judicieuse des dispositifs de domotique	05
			10.2 Programmation correcte des dispositifs de domotique	05
Respecter les normes de sécurité	Processus	11. Application des consignes de distance de sécurité	11.1 Respect strict des distances de sécurité	05
		12. Utilisation des dispositifs de protection	12.1 Utilisation judicieuse des dispositifs de protection	05
			12.2 Prise en compte des risques d'incendie ou de choc électrique	05

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	Code : IAED 11
Compétence 11 : Installer les appareillages électriques et de domotiques dans les bâtiments	
Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans une démarche qui vise à assurer l'acquisition de la compétence relative à « Installer les appareillages électriques et de domotiques dans les bâtiments ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques et elle pourrait être administrée individuellement à l'écrit. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants et l'évaluation des connaissances pratiques pourrait être administrée par groupes en fonction du nombre de postes informatiques disponibles pour les dessins assistés par ordinateur. L'évaluation portera sur les éléments compétences ci-après : • Lire et interpréter les schémas électriques • Identifier les appareillages électriques et/ou domotiques • Préparer les appareillages électriques et/ou de domotiques • Réaliser l'installation des appareillages électriques et/ou de domotiques • Configurer et programmer les dispositifs de domotiques • Respecter les normes de sécurité La durée de l'épreuve pourrait être d'environ 06 heures, soit 02 heures pour l'évaluation des connaissances théoriques et 04 heures pour l'évaluation des pratiques en fonction des différents éléments de compétence, dans un atelier équipé de poste de soudure et d'équipements divers.	
Liens avec les autres compétences Cette compétence est en relation avec les compétences générales 3, 4, 5 et toutes les compétences particulières du Référentiel de Formation.	
Contenu de l'épreuve Cette épreuve comporte cinq à six exercices de connaissances théoriques et pratiques qui s'appuient sur des situations authentiques du métier d'Électricien Bâtiment niveau ouvrier qualifié et couvrent l'ensemble des aspects cités plus haut. A partir d'une mise en situation, l'apprenant pourrait être amené à lire et interpréter les schémas électriques, identifier les appareillages électriques et/ou domotiques, préparer les appareillages électriques et/ou de domotiques, réaliser l'installation des appareillages électriques et/ou de domotiques, configurer et programmer les dispositifs de domotiques et respecter les normes de sécurité, etc. Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants) - Dossier technique, - Plan de câblage - Plan architectural - Boîte à Outils - Etc.	
Consigne particulière L'épreuve pourrait être administrée dès la fin du temps d'apprentissage de la compétence. En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.	

FICHE D'ÉVALUATION		Code : IAED 11		
Compétence 11 : Installer les appareillages électriques et de domotiques dans les bâtiments			Durée : 6h	
Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation: Signature du formateur:				
			Résultat	
			SUCCÈS	ÉCHEC
			☐	☐
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS	
1. Exploitation des schémas électriques 1.1 Exploitation correcte des schémas électriques			0 ou 05	
2. Localisation de l'emplacement des appareillages électriques et de domotique 2.1 Localisation précise de l'emplacement des appareillages électriques 2.2 Repérage correct de l'emplacement des dispositifs de domotique			0 ou 05 0 ou 05	
3. Détermination des types appareillages électriques et de domotiques 3.1 Détermination judicieuse des différents types d'appareillages électriques et de domotiques 3.2 Choix exact des appareillages électriques et/ou de domotiques			0 ou 05	
4. Caractérisation les appareillages électriques et de domotiques 4.1 Description correcte des caractéristiques des appareillages électriques et de domotiques			0 ou 05	
5. Assemblage des appareillages électriques et de domotiques 5.1 Assemblage judicieux des pièces d'appareillages électriques et/ou de domotiques			0 ou 05	
6. Test correct des appareillages électriques et/ou de domotiques 6.1 Test correct des appareillages électriques et/ou de domotiques			0 ou 05	
7. Détermination des différentes étapes de l'installation des appareillages électriques et/ou de domotiques 7.1 Identification correcte des différentes notions d'installation des appareillages électriques et/ou de domotiques 7.2 Description exacte des différentes étapes de l'installation des appareillages électriques et/ou de domotiques			0 ou 05 0 ou 05	
8. Application des étapes de l'installation des appareillages électriques et de domotiques 8.1 Positionnement correct des appareillages électriques et/ou de domotiques			0 ou 05	

8.2 Raccordement judicieux des appareillages électriques et / ou de domotique			0 ou 05
8.3 Fixation correcte des appareillages électriques et/ou de domotiques			0 ou 05
9. Application des fonctionnalités des dispositifs de domotique			
9.1 Sélection précise des fonctionnalités appropriées			0 ou 05
9.2 Mise en œuvre correcte des fonctionnalités des dispositifs de domotique			0 ou 05
10. Paramétrage des dispositifs de domotique			
10.1 Configuration judicieuse des dispositifs de domotique			0 ou 05
10.2 Programmation correcte des dispositifs de domotique			0 ou 05
11. Application des consignes de distance de sécurité			
11.1 Respect strict des distances de sécurité			0 ou 05
12. Utilisation des dispositifs de protection			
12.1 Utilisation judicieuse des dispositifs de protection			0 ou 05
12.2 Prise en compte des risques d'incendie ou de choc électrique			0 ou 05
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 70 %			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pour lesquelles il aura été évalué.	Oui ☐	Non ☐	
Remarque :			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
METIER :		Electricien Bâtiment	Code : IDES 12	
No 12 et libellé de la compétence	Installer les équipements de sécurité dans les bâtiments		Durée d'apprentissage	90h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Lire et interpréter les schémas électriques de sécurité	Produit	1. Exploitation des schémas électriques de sécurité	1.1 Interprétation correcte des schémas électriques	05
		2. Détermination de l'emplacement des appareillages de sécurité	2.1 Détermination précise de l'emplacement des appareillages de sécurité	05
			2.2 Repérage correct de l'emplacement des dispositifs de sécurité	05
Identifier les équipements de sécurité	Produit	3. Détermination des différents types d'équipements de sécurité	3.1 Sélection exacte des équipements de sécurité	05
		4. Description des spécifications techniques des équipements de sécurité	4.1 Description judicieuse des spécifications techniques des équipements de sécurité	05
Préparer les équipements de sécurité	Produit	5. Assemblage des équipements de sécurité	5.1 Assemblage judicieux des équipements de sécurité	05
		6. Test des équipements de sécurité	6.1 Test correct des équipements de sécurité	05
Réaliser l'installation des équipements de sécurité	Produit	7. Détermination des différentes étapes de l'installation des équipements de sécurité	7.1 Identification correcte des notions d'installation des équipements de sécurité	05
			7.2 Sélection judicieuse des notions d'installation des équipements de sécurité	05
		8. Application des étapes de l'installation des équipements de sécurité	8.1 Positionnement précis des équipements de sécurité	05
			8.2 Raccordement judicieux des équipements de sécurité	05

			8.3 Fixation correcte des équipements de sécurité	05
Configurer et programmer les équipements de sécurité	Produit	9. Application des fonctionnalités des dispositifs de sécurité	9.1 Utilisation correcte des fonctionnalités des dispositifs de sécurité	05
		10. Paramétrage des dispositifs de sécurité	10.1 Programmation efficace des dispositifs de sécurité	05
			10.2 Test efficace des dispositifs de sécurité	05
Réaliser la prise de terre	Produit	11. Application des principes de base de la prise de terre	11.1 Enonciation correcte des principes de base de la prise de terre	05
		12. Sélection des matériaux et équipements	12.1 Sélection judicieuse des matériaux et équipements	05
		13. Installation des équipements de la prise de terre	13.1 Installation correcte du piquet de terre	05
			13.2 Connexion efficace des conducteurs de mise à la terre	05
		14. Mesure de la résistance de mise à la terre	14.1 Utilisation judicieuse des normes et réglementation en vigueur	05

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	Code : IDES 12
Compétence 12 : Installer les équipements de sécurité dans les bâtiments	
Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans une démarche qui vise à assurer l'acquisition de la compétence relative à « Installer les équipements de sécurité dans les bâtiments ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques et elle pourrait être administrée individuellement à l'écrit. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants et l'évaluation des connaissances pratiques pourrait être administrée par groupes en fonction du nombre de postes informatiques disponibles pour les dessins assistés par ordinateur. L'évaluation portera sur les éléments compétences ci-après : • Lire et interpréter les schémas électriques de sécurité • Identifier les équipements de sécurité • Préparer les équipements de sécurité • Réaliser l'installation des équipements de sécurité • Configurer et programmer les équipements de sécurité • Réaliser la prise de terre La durée de l'épreuve pourrait être d'environ 06 heures, soit 02 heure pour l'évaluation des connaissances théoriques et 04 heures pour l'évaluation la pratique en fonction des différents éléments de compétence, dans un atelier équipé de poste de soudure et d'équipements divers.	
Liens avec les autres compétences Cette compétence est en relation avec les compétences générales, 3, 4, 5 et toutes les compétences particulières du Référentiel de Formation.	
Contenu de l'épreuve Cette épreuve comporte cinq à six exercices de connaissances théoriques et pratiques qui s'appuient sur des situations authentiques du métier d'Électricien Bâtiment niveau ouvrier qualifié et couvrent l'ensemble des aspects cités plus haut. A partir d'une mise en situation, l'apprenant pourrait être amené à lire et interpréter les schémas électriques de sécurité, identifier les équipements de sécurité, préparer les équipements de sécurité, réaliser l'installation des équipements de sécurité, configurer et programmer les équipements de sécurité, réaliser la prise de terre, etc. Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants) - Dossier technique, - Plan de câblage - Pioche, pelle, burin, truelle - Boîte à Outils - Etc.	
Consigne particulière L'épreuve pourrait être administrée dès la fin du temps d'apprentissage de la compétence. En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.	

FICHE D'ÉVALUATION			Code : IDES 12	
Compétence 12 : Installer les équipements de sécurité dans les bâtiments			Durée : 6h	
Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation: Signature du formateur:				
			Résultat	
			SUCCÈS	ÉCHEC
			☐	☐
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS	
1. EXPLOITATION DES SCHÉMAS ÉLECTRIQUES DE SÉCURITÉ				
1.1 Interprétation correcte des schémas électriques			0 ou 05	
2. DÉTERMINATION DE L'EMPLACEMENT DES APPAREILLAGES DE SÉCURITÉ				
2.1 Détermination précise de l'emplacement des appareillages de sécurité			0 ou 05	
2.2 Repérage correct de l'emplacement des dispositifs de sécurité			0 ou 05	
3. DÉTERMINATION DES DIFFÉRENTS TYPES D'ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ				
3.1 Sélection exacte des équipements de sécurité			0 ou 05	
4. DESCRIPTION DES SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DES ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ				
4.1 Description judicieuse des spécifications techniques des équipements de sécurité			0 ou 05	
5. ASSEMBLAGE DES ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ				
5.1 Assemblage judicieux des équipements de sécurité			0 ou 05	
6. TEST DES ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ				
6.1 Test correct des équipements de sécurité			0 ou 05	
7. DÉTERMINATION DES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ				
7.1 Sélection judicieuse des notions d'installation des équipements de sécurité			0 ou 05	
8. APPLICATION DES ÉTAPES DE L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ				
8.1 Positionnement précis des équipements de sécurité			0 ou 05	
8.2 Raccordement judicieux des équipements de sécurité			0 ou 05	
8.3 Fixation correcte des équipements de sécurité			0 ou 05	
9. APPLICATION DES FONCTIONNALITÉS DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ				
9.1 Utilisation correcte des fonctionnalités des dispositifs de sécurité			0 ou 05	

10. PARAMÉTRAGE DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ 10.1 Programmation efficace des dispositifs de sécurité 10.3 Test efficace des dispositifs de sécurité			0 ou 05 0 ou 05
11. APPLICATION DES PRINCIPES DE BASE DE LA PRISE DE TERRE 11.1 Énonciation correcte des principes de base de la prise de terre			0 ou 05
12. SÉLECTION DES MATÉRIAUX ET ÉQUIPEMENTS 12.1 Sélection judicieuse des matériaux et équipements			0 ou 05
13. INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS DE LA PRISE DE TERRE 13.1 Installation correcte du piquet de terre 13.2 Connexion des conducteurs de mise à la terre			0 ou 05 0 ou 05
14. MESURE DE LA RÉSISTANCE DE MISE À LA TERRE 14.1 Utilisation judicieuse des normes et réglementation en vigueur			0 ou 05
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 70 %			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pour lesquelles il aura été évalué.	Oui ☐	Non ☐	
Remarque :			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
METIER :		Electricien Bâtiment	Code : MSTC 13	
No 13 et libellé de la compétence	Effectuer la mise sous tension du câblage		Durée d'apprentissage	75 h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Verifier l'installation électrique	Produit	1. Détermination des matériels de vérification de l'installation électrique	1.1 Identification judicieuse des différents matériels de vérification	05
			1.2 Choix correct du matériel de vérification appropriée	05
		2. Détermination des techniques 'inspection de l'installation électrique	2.1 Contrôle judicieux de l'isolation des câbles	05
			2.2 Vérification correcte du raccordement des circuits	10
Planifier et organiser la mise sous tension	Produit	3. Description des étapes de la mise sous tension	3.1 Ordonnancement exact de la mise sous tension des différents circuits	05
			3.2 Intervention correcte de l'ordre des travaux sur le chantier	05
		4. Contrôle de la disponibilité des équipements de protection et de sécurité	4.1 Contrôle judicieux de la disponibilité des équipements de protection et de sécurité	05
Respecter les procédures de mise sous tension	Produit	4. Utilisation des normes et règlements	5.1 Utilisation correcte des normes et réglementation en vigueur	05
		6. Enclenchement des disjoncteurs différentiels et des disjoncteurs de branchement	6.1 Activation judicieuse et progressive des disjoncteurs de branchement	05
			6.1 Enclenchement correcte et progressive des disjoncteurs différentiels	10
Contrôler les grandeurs caractéristiques de l'installation		7. Identification des notions sur les grandeurs électriques	7.1 Identification judicieuse des notions sur les grandeurs électriques	05
		8. Mesure des paramètres électriques	8.1 Choix judicieux des instruments de mesure	05
			8.2 Mesure correcte des différents paramètres électriques	15

Documenter et rapporter le travail mise sous tension	Produit	9. Schématisation des plans de câblage actualisés	9.1 Schématisation correcte des plans de câblage actualisés	05
		10. Collecte des informations de mise sous tension	10.1 Complétion correcte des relevés de mesures	05
			10.2 Prise correcte des photos de mise sous tension	05

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	Code : MSTC 13
Compétence 13 : Effectuer la mise sous tension du câblage	
Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans une démarche qui vise à assurer l'acquisition de la compétence relative à « Effectuer la mise sous tension du câblage ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques et elle pourrait être administrée individuellement à l'écrit. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants et l'évaluation des connaissances pratiques pourrait être administrée par groupes en fonction du nombre de postes informatiques disponibles pour les dessins assistés par ordinateur. L'évaluation portera sur les éléments compétences ci-après : • Vérifier l'installation électrique • Planifier et organiser la mise sous tension • Respecter les procédures de mise sous tension • Contrôler les grandeurs caractéristiques de l'installation • Documenter et rapporter le travail mise sous tension La durée de l'épreuve pourrait être d'environ 05 heures, soit 01 heure pour l'évaluation des connaissances théoriques et 03 heures pour l'évaluation des pratiques en fonction des différents éléments de compétence, dans un atelier équipé de poste de soudure et d'équipements divers.	
Liens avec les autres compétences Cette compétence est en relation avec les compétences générales 3 et toutes les compétences particulières du Référentiel de Formation.	
Contenu de l'épreuve Cette épreuve comporte quatre à cinq exercices de connaissances théoriques et pratiques qui s'appuient sur des situations authentiques du métier d'Électricien Bâtiment niveau ouvrier qualifié et couvrent l'ensemble des aspects cités plus haut. A partir d'une mise en situation, l'apprenant pourrait être amené à vérifier l'installation électrique, planifier et organiser la mise sous tension, respecter les procédures de mise sous tension, contrôler les grandeurs caractéristiques de l'installation, documenter et rapporter le travail mise sous tension, etc. Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants) - Dossier technique, - Plan de câblage - Plan architectural - Boîte à Outils - Etc.	
Consigne particulière L'épreuve pourrait être administrée dès la fin du temps d'apprentissage de la compétence. En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible activement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.	

FICHE D'ÉVALUATION		Code : MSTC 13	
Compétence 13 : Effectuer la mise sous tension du câblage		Durée : 5h	
Nom de l'apprenant:			
Établissement d'enseignement:		Résultat	
Date de l'évaluation:		SUCCÈS	ÉCHEC
Signature du formateur:		☐	☐
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. DÉTERMINATION DES MATÉRIELS DE VÉRIFICATION DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE			
1.1 Identification judicieuse des différents matériels de vérification			0 ou 05
1.2 Choix correct du matériel de vérification appropriée			0 ou 05
2. DETERMINATION DES TECHNIQUES D'INSPECTION DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE			
2.1 Contrôle judicieux de l'isolation des câbles			0 ou 05
2.2 Vérification correcte du raccordement des circuits			0 ou 10
3. DESCRIPTION DES ÉTAPES DE LA MISE SOUS TENSION			
3.1 Ordonnancement exact de la mise sous tension des différents circuits			0 ou 05
3.2 Intervention correcte de l'ordre des travaux sur le chantier			0 ou 05
4. CONTRÔLE DE LA DISPONIBILITÉ DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ET DE SÉCURITÉ			
4.1 Contrôle judicieux de la disponibilité des équipements de protection et de sécurité			0 ou 05
5. UTILISATION DES NORMES ET REGLEMENTS			
5.1 Utilisation correcte des normes et réglementation en vigueur			0 ou 05
6. ENCLENCHEMENT DES DISJONCTEURS DIFFÉRENTIELS ET DES DISJONCTEURS DE BRANCHEMENT			
6.1 Activation judicieuse et progressive des disjoncteurs de branchement			0 ou 05
6.2 Enclenchement correcte et progressive des disjoncteurs différentiels			0 ou 10
7. IDENTIFICATION DES NOTIONS SUR LES GRANDEURS ÉLECTRIQUES			
7.1 Identification judicieuse des notions sur les grandeurs électriques			0 ou 05
8. MESURE DES PARAMÈTRES ÉLECTRIQUES			
8.1 Choix judicieux des instruments de mesure			0 ou 05
8.2 Mesure correcte des différents paramètres électriques			0 ou 15

9. SCHÉMATISATION DES PLANS DE CÂBLAGE ACTUALISÉS			
9.1 Schématisation correcte des plans de câblage actualisés			0 ou 05
10. COLLECTE DES INFORMATIONS DE MISE SOUS TENSION			
10.1 Complétion correcte des relevés de mesures			0 ou 05
10.2 Prise correcte des photos de mise sous tension			0 ou 05
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 70 %			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pour lesquelles il aura été évalué.	Oui ☐	Non ☐	
Remarque :			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
METIER :		Electricien Bâtiment	Code : RMIE 14	
No 14 et libellé de la compétence	Effectuer la maintenance des installations électriques résidentielles, commerciales et industrielles		Durée d'apprentissage	90h
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Utiliser les outils et les équipements de maintenance	Produit	1. Choix des équipements et outils de maintenance électrique	1.1 Choix judicieux des équipements et outils	05
		2. Manipulation des outils et des équipements de maintenance électrique	2.1 Utilisation correcte des outils de maintenance	05
			2.2 Description correcte du fonctionnement des équipements électriques	05
Diagnostiquer les problèmes des installations électriques	Produit	3. Interprétation des signes de défaillance	3.1 Identification efficace des signes de défaillance précoce	05
			3.2 Interprétation judicieuse des signes de défaillance	05
		4. Détermination des mesures correctives	4.1 Prise correcte des mesures correctives	05
Manipuler les appareils de mesure électrique	Produit	5. Description des fonctionnalités des appareils de diagnostic ou de mesure électrique	5.1 Identification correcte des appareils de mesure	05
			5.2 Description correcte des fonctionnalités des appareils de diagnostic	05
		6. Utilisation des appareils de mesure	6.1 Utilisation correcte des appareils de mesure	05
Effectuer la maintenance preventive	Produit	7. Nettoyage des installations électriques	7.1 Nettoyage correcte des installations électriques	05
		8. Resserrage des connexions électriques	8.1 Vérification judicieuse des contacts	05
			8.2 Resserrage correcte des connexions électriques	05

Réparer les installations électriques		9. Application des techniques de réparation	9.1 Identification judicieuse des différentes notions de réparation	05
			9.2 Choix correct des notions de réparation	05
			9.3 Application efficiente des techniques de réparation	10
		10. Remplacement des composants défectueux	10.1 Remplacement judicieux des composants défectueux	05
Documenter et rapporter le travail de maintenance	Produit	11. Schématisation des plans de câblage actualisés	11.1 Schématisation correcte des plans de câblage actualisés	05
		12. Collecte des informations de maintenance	12.1 Complétion correcte des relevés de mesures	05
			12.2 Prise correcte des photos de maintenance	05

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	Code : RMIE 14
Compétence 14 : Effectuer la maintenance des installations électriques résidentielles, commerciales et industrielles	
Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans une démarche qui vise à assurer l'acquisition de la compétence relative à « Effectuer la maintenance des installations électriques résidentielles, commerciales et industrielles ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques et elle pourrait être administrée individuellement à l'écrit. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants et l'évaluation des connaissances pratiques pourrait être administrée par groupes en fonction du nombre de postes informatiques disponibles pour les dessins assistés par ordinateur. L'évaluation portera sur les éléments compétences ci-après : • Utiliser les outils et les équipements de maintenance • Diagnostiquer les problèmes des installations électriques • Manipuler les appareils de mesure électrique • Effectuer la maintenance préventive • Réparer les installations électriques • Documenter et rapporter le travail de maintenance La durée de l'épreuve pourrait être d'environ 06 heures, soit 02 heures pour l'évaluation des connaissances théoriques et 06 heures pour l'évaluation pratique en fonction des différents éléments de compétence, dans un atelier équipé de poste de soudure et d'équipements divers.	
Liens avec les autres compétences Cette compétence est en relation avec les compétences générales 3, 4, 5, 6, 7 et toutes les compétences particulières du Référentiel de Formation.	
Contenu de l'épreuve Cette épreuve comporte cinq à six exercices de connaissances théoriques et pratiques qui s'appuient sur des situations authentiques du métier d'Électricien Bâtiment niveau ouvrier qualifié et couvrent l'ensemble des aspects cités plus haut. A partir d'une mise en situation, l'apprenant pourrait être amené à utiliser les outils et les équipements de maintenance, diagnostiquer les problèmes des installations électriques, manipuler les appareils de mesure électrique, effectuer la maintenance préventive, réparer les installations électriques, documenter et rapporter le travail de maintenance, etc. Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants) Dossier technique, Plan de câblage Plan architectural Boîte à Outils Etc.	
Consigne particulière L'épreuve pourrait être administrée dès la fin du temps d'apprentissage de la compétence. En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.	

FICHE D'ÉVALUATION		Code : RMIE 14	
Compétence 14 : Effectuer la maintenance des installations électriques résidentielles, commerciales et industrielles			Durée : 6h
Nom de l'apprenant:			
Établissement d'enseignement:			Résultat
Date de l'évaluation:			SUCCÈS ÉCHEC
Signature du formateur:			☐ ☐
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. CHOIX DES ÉQUIPEMENTS ET OUTILS DE MAINTENANCE ÉLECTRIQUE 1.1 Choix judicieux des équipements et outils			0 ou 05
2. MANIPULATION DES OUTILS ET DES ÉQUIPEMENTS DE MAINTENANCE ÉLECTRIQUE 2.1 Utilisation correcte des outils de maintenance 2.2 Description correcte du fonctionnement des équipements électriques			0 ou 05 0 ou 05
3. INTERPRÉTATION DES SIGNES DE DÉFAILLANCE 3.1 Identification efficace des signes de défaillance précoce 3.2 Interprétation judicieuse des signes de défaillance			0 ou 05 0 ou 05
4. DÉTERMINATION DES MESURES CORRECTIVES 4.1 Prise correcte des mesures correctives			0 ou 05
5. DESCRIPTION DES FONCTIONNALITÉS DES APPAREILS DE DIAGNOSTIQUE OU DE MESURE ÉLECTRIQUE 5.1 Identification correcte des appareils de mesure 5.2 Description correcte des fonctionnalités des appareils de diagnostic			0 ou 05 0 ou 05
6. UTILISATION DES APPAREILS DE MESURE 6.1 Utilisation correcte des appareils de mesure			0 ou 05
7. NETTOYAGE DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES 7.1 Nettoyage correcte des installations électriques			0 ou 05
8. RESSERRAGE DES CONNEXIONS ÉLECTRIQUES 8.1 Vérification judicieuse des contacts 8.2 Resserrage correcte des connexions électriques			0 ou 05 0 ou 05
9. APPLICATION DES TECHNIQUES DE RÉPARATION 9.1 Identification judicieuse des différentes notions de réparation 9.2 Choix correct des notions de réparation 9.3 Application efficiente des techniques de réparation			0 ou 05 0 ou 05 0 ou 10

10. REMPLACEMENT DES COMPOSANTS DÉFECTUEUX			
10.1 Remplacement judicieux des composants défectueux			0 ou 05
11. SCHÉMATISATION DES PLANS DE CÂBLAGE ACTUALISÉS			
11.1 Schématisation correcte des plans de câblage actualisés			0 ou 05
12. COLLECTE DES INFORMATIONS DE MAINTENANCE			
12.1 Complétion correcte des relevés de mesures			0 ou 05
12.2 Prise correcte des photos de maintenance			0 ou 05
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 70 %			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pour lesquelles il aura été évalué.	Oui ☐	Non ☐	
Remarque :			

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Thierry Gallauziaux, David Fedullo, 2019, Guide de l'électricité du bâtiment, Eyrolles, Vol. 1, Page 400
2. Francis Coudert, 2018, L'installation électrique en fiches pratiques, Eyrolles, Vol. 1, Page 176
3. Michel Bonnefoy, 2013, Électricité générale - Analyse et synthèse des circuits, Dunod, Vol. 1, Page 416
4. Jean-Louis Besson, 2020, Normes électriques NF C 15-100 - Commentée et illustrée, Eyrolles, Vol. 1, Page 176
5. Sylvain Robert, Bernard Multon, 2017, Systèmes d'énergie électrique dans les bâtiments, Dunod, Vol. 1, Page 592
6. H. Schneider, M.-L. Mervelet, F. Lefebvre, 2015, Guide de l'installation électrique, Promotelec Services, Vol. 1, Page 448
7. Promotelec Services, 2021, Électricité - Règles de l'art - Bâtiments d'habitation, Promotelec Services, Vol. 1, Page 444
8. Jean-Paul Cipria, 2016, Électricité et automatismes dans les bâtiments industriels, Dunod, Vol. 1, Page 368
9. Thierry Gallauziaux, David Fedullo, 2020, L'électricité dans l'habitat, Eyrolles, Vol. 1, Page 384
10. Gérard Bonnefond, Jean-Pierre Lefebvre, 2014, Calculs de câbles électriques - Bâtiment et industrie, Eyrolles, Vol. 1, Page 400

LIENS DES SOURCES NUMERIQUES

<https://mutualisation.ccmefp-uemoa.org/bibliotheque/referentiel-de-formation-au-cqp-electricien-batiment>

<https://www.promotelec.com/particuliers/fiche/nf-c-15-100-la-norme-de-reference-pour-linstallation-electrique/>

<https://www.men.gov.ma/Ar/Documents/REF-PCP-EB.pdf>

https://fr.electrical-installation.org/frwiki/R%C3%A9glementations_et_normes_%C3%A9lectriques

<https://archipelago-programme.org/files/nnC4FcLm5kOqW5ZSEJ>

EQUIPE DE VALIDATION

N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE	QUALIFICATION
01	ZANGA Monique	IGF	Chef d'équipe
02	NDOUMBE DIM Sadrack	IGF	Méthodologue
03	Dr. KUETCHE SAADEU Gaétan	YAD CONSTRUCTION	Professionnel
04	MBOUA NTEP Paul	YAD CONSTRUCTION	Formateur/Pédagogue
05	PII PII Pierre Lebeau	GICA BTP	Professionnel invité

